

MONTREAL

MAI

1914



XXX•

ANNÉE

No 5

Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

*Publiée par les Pères Franciscains et honorée de la Bénédiction
des Souverains Pontifes Léon XIII et Pie X.*

Saint François, l'Eglise et le Seigneur Pape

POUR peu que l'on considère l'Eglise du Christ, sa vie prodigieuse, sa continuelle jeunesse, ses perpétuelles résurrections, sa vitalité bienfaisante, on ne peut laisser d'être émerveillé par ce témoignage solennel d'En-Haut, par ce suprême mystère de l'Histoire humaine. Dans l'Eglise se trouve ramassé tout ce que durant le cours des siècles l'humanité a présenté de plus grand, produit de plus beau, et aussi naturellement de plus saint. Hors d'elle, la perversité et le mensonge, sauf les cas de bonne foi où l'Eglise n'est qu'ignorée. Mais on ne sait qu'admirer le plus, de la haine sauvage et féroce que cette institution qui par là se révèle divine provoque en ses ennemis, ou de l'amour ardent et passionné que cette Mère voit naître dans le cœur des meilleurs de ses enfants, les Saints.

Cette âme généreuse et née pour les nobles et sublimes choses, notre glorieux Patriarche Saint François, dont la sagesse toute céleste et la séraphique charité pénétrait jusqu'en ses plus secrètes profondeurs l'œuvre immense du Christ, aima du même amour embrasé qu'il avait voué au Crucifié, son Epouse élue la sainte Eglise.

Voyant l'Eglise, telle qu'elle est en réalité, comme la Maîtresse du peuple chrétien, la dépositaire de tous les trésors de la foi, de la grâce, de la vertu, du salut du monde, il s'attacha par d'indissolubles liens, lui et sa triple famille, à Celle qui passe dans le monde sur un char triomphal. Il se réputa heureux " d'être toujours soumis et assujéti aux pieds de la Sainte Eglise Romaine " (Règle des FF. MM., c. XII). A cette même Sainte Eglise Romaine, il promet, à la fin du premier chapitre de sa Règle, une solennelle obéissance. A l'Eglise Romaine, il enseigne à ses enfants de rendre une fidélité sincère, un service filial, une révérence sans limites. "*Ecclesiæ teneri fidem Romanæ docuit*" (Lit. franc.)

François ne veut voir que par les yeux de l'Eglise, il ne veut sentir que selon ses sentiments. Il n'aime que ce qu'elle aime, il réprouve tout ce qu'elle condamne. L'unique et ardent désir de son cœur séraphique, est de propager partout son règne de justice, de paix, d'amour et de vérité. Car il sait bien que, où l'Eglise fixe ses tabernacles, là règne le Christ, là se répand le salut des âmes. Quand il eut considéré que les guerres du dehors et les craintes du dedans ne cessaient de désoler l'Eglise de son siècle, et qu'à la lumière des révélations divines, dans sa solitude de Rivo-Torto, il eut compris que Dieu l'appelait, comme un messenger de miséricorde, à prêcher la paix, la pénitence et le retour à l'Evangile aux enfants de la mystique Sion, il ne voulut point entreprendre sa mission sans avoir auparavant obtenu licence de l'Eglise de Rome. Et l'objet de sa prédication de parole et d'exemple, fut d'amener vers le chemin du ciel, vers la porte du salut, vers l'Eglise Romaine, les âmes qu'il voulait attirer à Jésus-Christ.

Et pourquoi cet amour ? pourquoi cet élan vers l'Eglise de Rome ?... Parce qu'à Rome siège le successeur du saint

Apôtre, Pierre, le Vicaire du Christ en terre, " le Seigneur Pape." C'est par cette appellation simple, familière et touchante que François avait coutume de désigner le Pontife Romain : le Seigneur Pape. Dans ces mots, qui sous leur humilité cachent un sens dogmatique profond, François trouvait une douceur et suavité célestes. L'abondance des sources inépuisables et fertilisantes de la foi coulait, débordait pour lui de cette tendre et filiale expression.

Cette appellation avait pour lui plus qu'un sens verbal; c'était l'affirmation de son entière dépendance, un programme de vie, un symbole. Parce que le Pape était son Seigneur, il recevait chacune de ses paroles comme un oracle d'En-Haut, comme une direction inspirée. Il était loin des subtiles distinctions, dont la suite des hérésies devait nous enseigner la perfidie, entre le Siège et celui qui l'occupe, entre le fait et le droit, entre la thèse et l'hypothèse, entre la soumission agenouillée et la soumission debout. Gallicans, jansénistes, libéraux, modernistes, l'eussent trouvé également réprobateur, et sans doute narquois. Et lui, qui avait reçu sa Règle immédiatement de Dieu, comme il l'assure en son *Testament*, dans son même *Testament* confesse qu'il ne s'y astreignit qu'après confirmation par le Seigneur Pape: *et Dominus Papa confirmavit mihi.*

Le monde peut contempler ce que cette union de cœur et d'esprit a produit en Saint François, dans sa vie et dans ses œuvres ! Il peut considérer durant la suite des siècles ce qu'ont fait ses enfants, dont la gloire incontestable, et sans doute la meilleure, parce qu'elle fut la plus efficace, est d'être restés agenouillés aux pieds de cette même sainte Eglise Romaine, selon leur formel engagement, dans l'attitude où leur bienheureux Père les avait placés. Le monde peut entendre dans les paroles redites naguère par Sa Sainteté Pie X à la famille franciscaine, en la personne des Tertiaires : " L'Eglise a toujours compté sur vous comme sur ses chevaliers et ses défenseurs, " . . . l'écho de toutes les paroles pontificales sorties des lèvres du Seigneur Pape depuis l'approbation de la Règle par Grégoire IX.

Le Seigneur Pape, qui se nommait alors Innocent III, avait

vu le Latran menaçant ruine, soutenu par un petit pauvre. Ce petit pauvre, *poverello*, François, a su ranimer le feu sacré près de s'éteindre, par un rayon de l'éternelle charité dérobé par lui au Vivant Soleil de justice. Et ce fut en embrasant les cœurs d'amour pour la Sainte Eglise, en suscitant la soumission sans réserve et sans conditions au Pasteur des Pasteurs, qu'il a opéré cette merveille.

Soyons éternellement, Frères et Sœurs de la triple famille, ce que notre Père a voulu que nous fussions. Aimons le Pape, *le Seigneur Pape*; aimons l'Eglise, *la Sainte Eglise Romaine*. Car là où est le Pape, là aussi est Pierre. Et là où est Pierre, là est la véritable Eglise. Là où est l'Eglise, là enfin est le Christ, source de toute vérité, de l'unique salut et de l'ineffable joie.

Oui, Enfants de l'Homme tout catholique et apostolique : *Franciscus, vir catholicus et totus apostolicus* (Lit. franc.), rendons hommage à Jésus notre Sauveur dans son Eglise et dans son Représentant sur la terre. Renouvelons-nous dans l'esprit magnanime qui soutint nos Pères et nos Frères dans la Foi. Et toujours, avec l'Eglise et pour l'Eglise, regardons la Face du pasteur des âmes, le Seigneur Pape, et répétons-lui, à genoux, dans la sécurité de l'espérance et de l'amour: " Pierre, pais-nous! Pierre, régis-nous! conduis-nous! "

(Adapté de l'italien *del Terz' Ordini Franc.*)

Tout plaisir du monde paraît amertume à celui qui goûte Dieu. Goûtez donc et voyez que le Seigneur est doux et aimable, et jamais vous ne regretterez de l'avoir aimé.

Saint François. — Oracl. et Sent. xxx.

La meilleure perfection est de faire les choses communes d'une manière parfaite. Une fidélité constante dans les petites choses est une grande, une héroïque vertu.

Saint Bonaventure. — Miroir des novices.



DOCTRINE SPIRITUELLE

du Séraphique Docteur Saint Bonaventure

PRATIQUE

de la prière vocale

BIEN que sans contredit l'oraison mentale soit très excellente et salutaire, ce serait un fol orgueil que de mépriser la prière vocale et que de se croire trop avancé en dévotion pour s'y adonner avec fruit. Aussi en donnerons-nous la doctrine pratique.

On distingue deux sortes de prière vocale.

I. La première comprend la récitation de formules connues, en usage parmi les fidèles. Telles sont les prières composées par des saints ou des hommes qui ont laissé un parfum particulier de vertu : les litanies, les psaumes, le rosaire, la préparation à la messe ou à la communion, etc. Voici quelques règles à cet égard :

1. Chacun doit se déterminer un certain nombre de ces prières que la piété a consacrées et ne jamais les omettre sans un motif raisonnable. Nous citerons comme exemple : L'Office, les litanies de la Très Sainte Vierge, la couronne, le chapelet, etc.

2. Dans la récitation de ces prières facultatives, on sera aussi recueilli, on apportera la même attention, le même respect qu'aux prières d'obligation. Toute prière, étant de sa nature un colloque avec Dieu, exige la même somme d'application.

3. Ce mode de prier ne doit occasionner aucun préjudice à un autre plus parfait et plus utile. On y cherchera plutôt l'union à Dieu que l'intégrité de la récitation. Si la récitation de la prière provoque une ardeur intérieure de dévotion, ou quelque réflexion salutaire, on ne se fera point scrupule de suivre l'attrait de la grâce. Dès que l'on sentira la présence de l'Époux, on s'interrompra pour jouir de lui ; on dira avec l'amante du Cantique : " J'ai trouvé Celui que mon cœur aime ; je l'ai saisi et je ne le laisserai pas aller." Quand il se retire, on poursuit sa prière.

4. C'est à chacun de se rendre compte des prières qui lui sont le plus utile ; il est impossible de donner à cet égard une règle uniforme. Il en est ici comme de la nourriture corporelle ; ce qui flatte l'un ne convient pas à l'autre. Il semble que là où l'on éprouve plus de goût intérieur, où le sens de la dévotion est plus impressionné, le sentiment de la confiance en Dieu plus excité, là aussi se trouve le plus de fruits.

Cette méthode de prier convient surtout aux débutants, aux gens peu instruits, à ceux qui ne marchent pas encore avec aisance dans la voie de la piété. Elle fixe leur esprit, l'empêche de divaguer, de s'éloigner de Dieu, de languir dans la tiédeur. Quant aux âmes plus avancées, plus accoutumées à converser familièrement avec Dieu, l'excès de ces prières vocales opprime l'esprit, arrête l'essor de la dévotion, enchaîne les élans du cœur, accable tout l'être d'un poids insupportable ; s'y assujétir d'une manière scrupuleuse serait, pour elles, la perte d'un bien plus grand. Qu'elles s'y adonnent parfois à titre de repos, mais qu'elles le quittent aussitôt que le souffle de la grâce s'est fait sentir, que la flamme de la dévotion est allumée ; ce feu est plus pur, il élève l'esprit d'une manière plus calme et plus rapide. Ce mode de prière est bon encore pour ne pas perdre l'habitude de ces formules, ou quand l'âme se trouve dans un état de sécheresse ; mais aussitôt que le ciel se rassérénit, on doit l'interrompre pour le reprendre de nouveau au temps de l'épreuve.

II. La seconde sorte de prière vocale a lieu quand les paroles procèdent de l'abondance du cœur. Alors on s'adresse à Dieu

avec une sainte familiarité lui exprimant ses propres sentiments, ou lui adressant le langage d'autrui en rapport avec son état, soit pour répandre son cœur en sa présence, soit pour exposer ses besoins, soit pour confesser ses fautes et implorer miséricorde. Les Psaumes de David sont particulièrement appropriés à ce genre de prière. Elle sera d'autant plus efficace qu'elle sera inspirée par une ferveur plus grande et une humilité plus profonde. On la poursuivra avec profit tant qu'elle excitera de vives ardeurs et qu'elle aidera à attiser le feu de la dévotion. Elle aussi a ses règles :

1. Une telle prière doit être brève, généralement parlant. La faiblesse du tempérament et la fatigue de la tête qu'engendrent rapidement de longs discours, s'opposent à des longueurs prolongées.

2. C'est dans un lieu calme, loin du bruit, retiré du monde, qu'elle doit se produire. Le silence est plus favorable à l'effusion du cœur.

3. Quand on s'y livre dans une église publique, il ne faut pas laisser entendre le plus petit souffle, le plus léger murmure des lèvres. Une prière même parfaite, mais qui troublerait le recueillement des autres fidèles serait fort inopportune.

4. Elle doit ordinairement revêtir la forme d'oraison jaculatoire ; elle sera fréquente, mais courte ; fréquente, afin que sa répétition entretienne l'esprit dans la présence de Dieu ; courte, pour éviter que son étendue fatigue le corps ; elle sera comme les souffles vifs et légers dont on attise un feu prêt de s'éteindre.

CE QUI SE FAIT AILLEURS

Les déjeuners de Bordeaux

Une fois *chaque mois* les Frères Tertiaires de Bordeaux prennent ensemble un déjeuner dont nous indiquons le cérémonial et le menu pour exciter la convoitise des autres frater-

nités d'hommes — et aussi (pourquoi pas?) des fraternités de femmes.

1° *Ensemble* les Frères Tertiaires assistent à la messe des hommes de la paroisse, entendent un sermon bien senti de M. le Curé, reçoivent la sainte communion, font une fervente action de grâces : *c'est le déjeuner de l'âme.*

2° *Ensemble*, en sortant de l'église, ils vont tous dans une grande salle voisine, cassent la croûte, croquent le chocolat, hument un bol de café fumant : *c'est le déjeuner du corps.*

3° Pendant que l'appétit se satisfait, les langues marchent. Sans attention à la fortune, à la classe sociale, à l'âge, à la science ou aux particularités individuelles, on se mêle, on fusionne, on cause avec entrain, avec abondance, en toute amabilité, intimité, familiarité, comme des frères qui s'aiment sérapiquement : *c'est le déjeuner du cœur.*

4° Les Frères Tertiaires s'assemblent enfin pour la réunion de règle. Ils écoutent avec attention les paroles du Directeur qui ont pour but de les instruire, de les guider dans l'accomplissement de leurs devoirs. Puis, en adorant le Saint Sacrement exposé, ils y réfléchissent et s'en font l'application : *c'est le déjeuner de l'esprit.*

Et après un déjeuner si bon et au menu si bien composé, les uns s'en vont méditant, les autres devisant, les autres lisant la *Revue Franciscaine* qu'ils viennent d'acheter — et tous, unanimement, satisfaits d'une si agréable et si sainte matinée.

C'est ainsi que 85 Frères Tertiaires de Bordeaux (toujours plusieurs sont forcément absents), 85 ne formant qu'un cœur et qu'une âme, se régalaient ensemble à la réunion mensuelle. C'est ainsi qu'ils font depuis longtemps et qu'ils feront à l'avenir.

Soyez convaincus que si partout les Tertiaires déjeunaient comme à Bordeaux les Fraternités s'en porteraient très bien.





LES ŒUVRES DES TERTIAIRES

La société des amis des pauvres



LA Société des *Amis des pauvres* a été fondée à Paris par une tertiaire de Saint-François, Thérèse Durnerin, l'une de ces âmes généreuses qui ont au cœur la flamme apostolique, le zèle des âmes parce qu'elles ont pour Dieu la véritable charité.

Mlle Durnerin avait compris cette vérité, trop souvent méconnue, que nous sommes solidaires dans l'œuvre du salut ; que les simples fidèles eux-mêmes doivent être animés de l'esprit de charité et de zèle qui est l'esprit de l'Évangile ; et que nous sommes tous, à un certain degré, les ouvriers de la vigne du Seigneur. Dans nos sociétés contemporaines et surtout dans nos grandes cités, elle avait vu tant d'âmes égarées par le mensonge, aigries par les rigueurs de la pauvreté et de la misère, se dérober à l'action surnaturelle du prêtre, dont les mains bénissantes et conciliatrices leur auraient rendu et l'espoir et la paix ! Pour combien de ces âmes la soutane du prêtre n'est-elle pas devenue un objet d'horreur et même de haine !

Pauvres âmes dévoyées, trompées affreusement, qui les ramènera au prêtre, dispensateur du salut ? Tel est le problème qu'ont voulu résoudre Thérèse Durnerin et ses émules.

Les *Amis des pauvres* — c'est le nom qu'ils se sont donné — vont vers ces âmes, soulagent, selon les ressources que la charité procure à l'Œuvre, les misères du corps : surtout ils s'appliquent à guérir les plaies intérieures, les misères du cœur et

de l'esprit. Ils catéchisent ces pauvres, ces ignorants, ces âmes dévoyées dont on dit parfois, bien à tort : " Il n'y a rien à faire avec elles, " probablement parce que tout est à faire.

Certes, le travail est difficile, il demande de l'abnégation, du zèle, le sacrifice de bien des répugnances. Raison de plus pour admirer les courages qui l'entreprennent, et surtout pour leur accorder un concours actif et généreux.

Mais si l'évangélisation des pauvres impose des sacrifices, elle apporte aussi de grandes consolations. Les résultats obtenus par la Société des *Amis des pauvres* méritent par leur importance de fixer l'attention de tous ceux qui s'intéressent encore à la vie des âmes.

Voici le bilan d'une des dernières années : 328 baptêmes, dont 67 d'adultes, 174 premières communions, 43 confirmations, 9 abjurations du protestantisme, 392 mariages.

Ces chiffres, certes, prouvent combien Dieu bénit le zèle discret et persévérant.

Evidemment, si les *Amis des pauvres* étaient plus nombreux, les résultats seraient bien plus abondants encore. On multiplierait les centres d'action, ce qui répondrait en particulier au désir de plusieurs prêtres de Paris qui voudraient voir cette Œuvre exercer son action bienfaisante dans leurs paroisses.

Remarquons aussi, ce qui donnera toute leur valeur aux résultats ci-dessus rapportés, que la Société ne reçoit aux sacrements que les personnes ayant assisté aux catéchismes, ayant passé un examen devant un prêtre, et étant reconnues suffisamment instruites des vérités chrétiennes.

Remarquons enfin, et ce sera la réponse à une objection que nous sentons venir, que le plus grand nombre des âmes ramenées à la vertu par les *Amis des pauvres* restent fidèles au Dieu qu'elles ont réappris à aimer. On en pourrait citer des exemples nombreux de personnes qui, revenues à Dieu, pratiquent très fidèlement leur religion, font la communion tous les mois, tous les huit jours; il y en a même qui la font presque quotidiennement.

A côté des retours complets et persévérants, faut-il compter pour rien le bien opéré dans les âmes qui ne répondent pas entièrement au zèle de ceux qui se sont faits leurs

apôtres ? Dans beaucoup d'entre elles, on aura dissipé les préventions contre le prêtre, inculqué le respect et même l'amour de l'Eglise ; ces âmes dès lors sont plus près du salut et il est à espérer qu'une dernière grâce leur fera, un jour ou l'autre, franchir la dernière étape. En attendant, elles n'iront plus grossir les rangs des ennemis haineux de notre sainte foi.

La Société des *Amis des pauvres* mérite donc l'approbation, mieux que cela, le concours actif des Tertiaires, soucieux de coopérer au salut de notre société. Car ils sont convaincus, eux, qu'on n'aura rien fait pour résoudre la question sociale, si l'on n'a rendu au pauvre et à l'ouvrier la mentalité chrétienne qu'ils ont perdue, tout en soulageant le plus possible les misères des corps.

FR. ODORIC-MARIE, O. F. M.

Les Jubilés Franciscains

En vue d'arriver à intéresser le public à la célébration des Trois Anniversaires dont nous entretenions nos lecteurs dans notre édition d'avril, un comité de tertiaires appartenant à six fraternités montréalaises, s'est constitué pour délibérer sur le caractère à donner à ces fêtes, leur publicité leur but.

Ce comité, qui a invité les directeurs des Fraternités à se joindre à lui, se compose de MM. J.-W. Harris, président, Th. Brassard, vice-président, S.-R. Benoit, secrétaire, J.-A. Cartier, trésorier, F. Smythe et S.-C. Sarrault, agents de publicité, et de dix autres membres qui se sont divisés en sous-comités pour l'étude de divers projets.

Par une circulaire dont la rédaction est en cours, ce comité se mettra en relations avec les différentes fraternités de la Province de Québec et des centres Canadiens des Etats-Unis. Il est hors de doute que d'autres associations entreront dans ce mouvement de reconnaissance nationale.

A Québec, on n'est pas demeuré non plus inactif, malgré des circonstances imprévues, qui n'ont pas permis d'avancer aussi vite qu'on l'aurait désiré. Cependant, la Société Saint-Jean-Baptiste, comme on a déjà pu le voir par la presse quotidienne, a promis de concourir à la célébration du Troisième centenaire de l'Etablissement de la foi. Nul doute que les fêtes ne soient dignes de leur objet.



LA LIGUE DES TERTIAIRES BELGES

CONTRE

LES EXCES DE LA MODE

Nos sœurs tertiaires et nos lectrices ne sauraient demeurer indifférentes à la généreuse campagne entreprise par les Fraternités féminines de Belgique. Aussi nous sommes assurés de les intéresser en publiant le manifeste de leur Ligue, son but, ses statuts, son organisation.

Peut-être un si bel exemple les poussera-t-il à ne pas demeurer inactives, et nous verrons sortir, du sein de nos Fraternités canadiennes, un généreux courant d'émulation; cet espoir n'est pas étranger à la publication de ce beau programme chrétien.

POURQUOI CETTE LIGUE? — La société contemporaine ne reconnaît, dirait-on, qu'un culte: celui du corps, et de fait, elle sacrifie journellement aux plus basses passions.

Il nous suffira, pour justifier cette affirmation, de signaler les abus scandaleux de la mode.

De nos villes cosmopolites et de nos stations balnéaires, les licences de la mode — c'est le mot de Nosseigneurs les évêques de Belgique — passent à nos villes de province et à nos campagnes.

Il n'est plus qu'opportun de refouler et d'endiguer ces flots de boue. C'est à cette œuvre d'extirpation de la mode corruptrice et de protection de la décence publique, que nous convions les enfants de Saint François, les Sœurs tertiaires, en leur pro-

posant une " Ligue de réaction contre le luxe immodéré et licencieux de la toilette. "

NATURE DE LA LIGUE — Sous la présidence d'honneur des T. R. P. Venant Jansen, provincial des Frères Mineurs ; Evariste de Saint-Génois, provincial des Capucins ; Elu Emonds provincial des Conventuels, les Sœurs tertiaires belges créent une " Ligue de réaction contre le luxe immodéré et licencieux de la toilette. "

Toutes les femmes, Tertiaires ou non, à partir de leur quinzième année, peuvent s'affilier à la Ligue, à condition de s'y faire inscrire et d'observer les statuts qui suivent :

STATUTS.—1° Elles ne se proposeront dans la parure que des fins honnêtes et légitimes, qui puissent rendre cette parure non seulement permise, mais bien méritoire de la vie éternelle, et jamais des vues mondaines et vaniteuses, comme pour s'attirer les regards d'autrui, humilier les autres, les surpasser, les éclipser.

2° Elles auront un soin extrême de la modestie et de la décence dans leur habillement, ornement principal de la femme catholique, et elles ne se permettront jamais, pour n'importe quel motif, d'admettre dans leur vêtement la moindre chose qui s'oppose à ces vertus, se souvenant toujours que c'est à Dieu et non pas au monde qu'elles auront à rendre compte de leurs actions.

3° Elles aimeront aussi la simplicité, ayant en horreur les excès de luxe, et elles se contenteront de s'habiller en rapport avec la condition d'existence où Dieu les a placées, sans chercher des prétextes pour s'orner de parures inutiles.

4° Quand elles vont à l'église, et surtout quand elles s'approchent des sacrements, qu'elles s'habillent sans recherche, sachant que dans la maison de Dieu toute pompe mondaine est défendue. Que les mères chrétiennes habillent leurs filles de telle sorte qu'agenouillées ou assises, celles-ci ne soient pour personne une occasion de scandale.

5° Qu'elles n'oublient pas l'obligation imposée par l'Evangile, concernant l'aumône, et qu'elles s'évertuent à avoir ce superflu qui appartient aux pauvres, en supprimant quelque objet de luxe.

6° Elles ne contracteront jamais de dettes pour la toilette, mais elles prendront la ferme résolution de payer ponctuellement leurs comptes (1).

7° Les dames affiliées éviteront rigoureusement :

a) La nudité des bras à partir du coude, les tissus à jour, les corsages transparents, les manches de tulle, de dentelle ou d'étoffes similaires sans doublure.

b) Les tissus imitant la couleur de la peau.

c) Les jupes et autres pièces d'habillement accusant trop les formes du corps.

8° Elles travailleront de toutes leurs forces, tant au sein de leur famille (filles, sœurs et servantes), qu'auprès de leurs amies et de leurs connaissances, à supprimer le luxe effréné et surtout la toilette indécente. Elles habilleront leurs enfants en bas âge de telle sorte que ceux-ci, dans leurs relations avec d'autres enfants, soient garantis par un costume convenable et complet contre toute habitude indécente dont les suites pourraient être désastreuses pour la vertu. Elles veilleront à ce que l'habillement de leurs fillettes ne laisse pas à nu les jambes au-dessus du genou.

9° Elles s'entendront pour ne pas se fournir dans des magasins aux étalages peu honnêtes ou trop suggestifs. Elles useront de toute leur influence — et même au besoin en retirant leurs commandes — pour obliger leurs tailleurs ou leurs couturières à ne pas confectionner des articles qui outrepassent les limites de la décence chrétienne. Elles conviendront également de faire bénéficier de leurs commandes les membres affiliés et fidèles à la Ligue.

10° A défaut d'honnêtes journaux de mode, elles éviteront d'exposer ceux qui fournissent des modèles ou des dessins inconvenants ; encore plus, éviteront-elles de les laisser aux mains des enfants ou des jeunes apprenties qui peuvent s'en passer. Elles avertiront également les journaux catholiques lorsqu'ils

(1) Ces statuts (de 1 à 6) ne sont que la reproduction d'un règlement proposé aux femmes chrétiennes par le Cardinal-vicaire Monaco la Valletta au nom de S. S. Léon XIII. La grande autorité de ce document nous a engagés à le transcrire.

acceptent des articles ou des suppléments de mode à tendances douteuses.

11° Elles combattront la toilette extravagante dans les ligues et autres associations féminines par des brochures et par des articles de journaux.

12° Elles s'efforceront de maintenir et de faire triompher dans les écoles de jeunes filles, les pensionnats, les écoles professionnelles de coupe et de couture, dans les écoles ménagères, et dans les patronages, les principes de la simplicité et de la modestie dans le mode de s'habiller.

13° Elles s'interdiront toutes les réunions où le décolletage est de rigueur ou même simplement permis, et, le cas échéant, elles ne craindront pas de motiver leur abstention. Encore moins se permettront-elles d'exiger ou de permettre cette toilette dans les fêtes qu'elles sont obligées de donner.

14° Elles banniront de leurs appartements toute image, peinture, gravure ou carte-vue contraires à la décence.

15° Afin d'assurer le succès de leur noble entreprise, les personnes affiliées réciteront chaque jour un *Ave Maria* en l'honneur de l'Immaculée, leur patronne, et diront une fois, en l'honneur de leur patron, l'invocation *Notre Père Saint François, priez pour nous*.

COMITÉ LOCAL.—Un comité local actif sera constitué au sein de chaque Fraternité, avec l'aide de son conseil. Si une ville compte plusieurs Fraternités, elles concourront toutes à la formation de ce comité.

Ce comité sera constitué sous la conduite du directeur ou de l'un des directeurs, d'une présidente, vice-présidente, secrétaire et de trois autres membres au minimum.

Les dames membres du comité devront être Tertiaires, et l'une d'elles au moins devra faire partie du conseil de la Fraternité. Là où plusieurs Fraternités coexistent, chaque Fraternité comptera dans le comité une ou plusieurs représentantes dont une au moins sera du conseil. Le but de ce comité est le recrutement de nouveaux membres et la prospérité de la Ligue, dans le champ d'action propre au comité, par l'observance des statuts.

A cet effet, il se réunira tous les deux mois d'avril à octobre et une fois vers le nouvel an, pour la discussion des mesures opportunes et l'inscription des nouvelles affiliées.

Chaque année, il dressera un rapport sur le nombre de ses membres et sur son activité. Ce rapport devra être communiqué au comité central avant le 15 avril. (1)



L'aveu d'une femme d'œuvre

Une adhérente de la Ligue Patriotique des Femmes françaises écrit aux " Miettes Franciscaines " de Reims :

" Le mérite des groupements d'apostolat du genre de la L. P. D. F., des Comités catholiques paroissiaux, diocésains, etc., . . . consiste surtout dans leur organisation méthodique qui permet à leurs membres d'acquérir le maximum d'activité et d'influence religieuse, mais ils n'offrent pas, par eux-mêmes, une vertu sanctificatrice spéciale, comme font les associations strictement pieuses.

" Or voici un fait frappant : L'activité religieuse suscitée au moyen de ces groupements produit infailliblement dans les âmes de ceux qui les composent et qui s'abandonnent entièrement à leur impulsion — une élite, nécessairement — le besoin d'une vie intérieure plus intense. Appelés à améliorer le prochain, ils comprennent très vite la nécessité de s'améliorer eux-mêmes. Par la grâce prévenante de Dieu, ils sont amenés à chercher autour d'eux l'instrument le plus propre à allumer en eux le foyer de la vie chrétienne intense : neuf fois sur dix, ils découvrent le Tiers-Ordre.

" J'affirme ceci avec d'autant plus de hardiesse que j'ai constaté moi-même plusieurs fois déjà, l'attrait presque inexplicable qui pousse vers le Tiers-Ordre, l'élite de nos Ligueuses. Et cet attrait grandit tous les jours.

" Que vont-elles donc lui demander ? Que sentent-elles donc qu'il leur manque ? *L'amour mutuel et le sens social.* " Et le Tiers-Ordre le leur donne.

(1) En attendant qu'une organisation semblable soit établie — si elle peut l'être — la REVUE recevra bien volontiers les adhésions au programme exposé ci-dessus. Que les bonnes volontés se manifestent : le plus grand bien social est sorti de petits efforts individuels, liés en faisceau d'aspirations communes.





BOUASSE JEUNE. PARIS.

N^o 6101

J. M. BRETON.

LA VIERGE AUX LIS

(Par autorisation spéciale de l'éditeur.)



La Vierge aux lis

L'astre qui resplendit dans la voûte étoilée
A quelques taches d'ombre, et le ciel le plus pur
Porte dans sa clarté quelque nuage obscur.
Toi tu fus toute pure, ô Vierge Immaculée !

LA fleur qui réjouit notre amère vallée
Sous les rigueurs de l'air voit pâlir son azur.
Le ver n'épargne pas, l'automne, le fruit mûr :
Mais ta beauté resta toujours inviolée !

Éussi tu trouvas grâce auprès du Dieu très saint.
Il voulut se dresser un trône dans ton sein.
Le soleil apparut, appelé par l'aurore.

VEILLE toujours sur nous, gage de nos espoirs ;
Que ta clarté rayonne en l'ombre de nos soirs ;
Et fais qu'à ton appel Dieu nous visite encore.

B. H.





NOUVELLES DE ROMF.

LA VOCE DI S. ANTONIO. — Ce périodique fondé, il y a dix-neuf ans, grâce à l'initiative et aux encouragements du T. R. Père Raphaël d'Aurillac, alors Procureur Général de l'Ordre, vient d'être désigné par le Rme Père Général pour devenir le bulletin officiel de nos missions. Dans une lettre publiée le mois dernier, Sa Paternité fait ressortir la nécessité de ce bulletin qui publiera les travaux de nos missionnaires, les beaux résultats qu'ils obtiennent, les privations qu'ils endurent et le besoin qu'ils ont des prières et de la charité des catholiques d'Europe. La *Voce* continuera à être rédigée en italien, mais les revues de toutes les nations pourront la recevoir et y puiser des nouvelles intéressantes et authentiques à communiquer à leurs propres lecteurs. Il est certain qu'on ne connaît pas assez, dans le monde catholique, nos missions franciscaines, répandues sur toute la surface du globe, et s'il est vrai que devant Dieu il est plus méritoire de travailler dans le silence, il n'en est pas moins évident que les sympathies et les ressources, dont les missions ne peuvent se passer, vont à ceux dont les travaux sont mis en lumière. Tous les amis de Saint François souhaiteront donc un plein succès à la *Voce* ainsi transformée.

NOUVELLE REVUE HISTORIQUE FRANCISCAINE. — Vos lecteurs connaissent déjà *l'Archivo iberico-americano*, que viennent de lancer nos Pères espagnols. C'est une revue bi-mensuelle rédigée

suivant les méthodes scientifiques les plus modernes, qui étudiera l'histoire de l'Ordre en Espagne et dans l'Amérique espagnole. Un champ immense s'ouvre à l'activité des rédacteurs et des collaborateurs ; les documents sont innombrables et les archives, surtout celles qui concernent les missions deservies par nos Pères espagnols en Amérique et aux Philippines n'ont encore livré que bien peu de leurs secrets. C'est une partie importante et glorieuse de l'histoire de l'Ordre que cette revue va préparer et publier peu à peu. Il serait à désirer que dans chaque nation il se fit un travail semblable, afin qu'un jour on pût faire de ces riches éléments une puissante synthèse et écrire l'histoire complète de l'Ordre dans le monde.

LE P. BARTHELEMI DE SAINT-DONAT. — A la fin de janvier est mort, en notre couvent de l'Ara-Cœli, le R. P. Barthélemy de Saint-Donat, gardien et directeur du Tiers-Ordre. Il était depuis trente ans de famille dans ce couvent, et depuis vingt-sept ans directeur de la florissante et distinguée Fraternité qui y a son centre. La mort quasi-subite de ce bon religieux a produit une impression profonde sur les paroissiens, les Tertiaires et bien des catholiques de Rome qui le pleurèrent comme un père. Bon nombre de religieux assistèrent à ses funérailles ainsi que les Frères Tertiaires revêtus du grand habit de l'Ordre.

LE CENTENAIRE DU DANTE. — En septembre 1921, il y aura 400 ans que le Dante est mort. L'Italie veut commémorer cet événement par des fêtes grandioses, dignes de son poète immortel, et elle pense que huit années ne seront pas de trop pour les préparer. Déjà le Congrès général des Tertiaires dominicains réuni à Florence, l'année dernière, a émis des vœux pour une organisation en vue de cet anniversaire. Un Comité a donc été constitué dans ce but. Parmi les éminents personnages ecclésiastiques et laïques qui en font partie, on compte le Rme Père Maître des Dominicains et le Rme Père Ministre Général des Frères Mineurs. Tout le monde connaît les liens intimes qui unirent le poète à l'Ordre de Saint-François dont il fut Tertiaire, après avoir été novice dans le premier Ordre. Il professait envers le séraphique Fondateur un attachement filial et une admiration sans bornes qui se manifestent dans son sublime

poème. Le souvenir que l'on désire laisser de ce quatrième centenaire sera la restauration de l'église de Saint-François à Ravenne, dans laquelle reposent les restes du Dante. A Florence, en effet, où l'on montre son mausolée dans cette espèce de Panthéon chrétien qu'est l'église Sainte-Croix des Mineurs conventuels, ne se trouve que la mémoire du poète, mais non pas son corps. Le monde entier voudra s'associer à la glorification du poète catholique par excellence.

LES CATHOLIQUES ITALIENS. — Le gouvernement ayant présenté aux Chambres un projet de loi établissant que dans la célébration du mariage l'acte civil devrait désormais précéder l'acte religieux, qui seul constitue vraiment le mariage, les catholiques italiens ont organisé un vaste mouvement de protestation. A Rome et dans tout le pays se sont tenues des réunions, où les meilleurs orateurs se sont élevés avec force contre cette innovation anticatholique. Les échos en remplissent chaque jour les feuilles qui ne sont pas nettement libérales. Cette universelle réprobation a déjà produit ses effets auprès du gouvernement et il y a lieu d'espérer que le projet n'aboutira pas.

NOS SAINTS. — Un décret de la Curie Archiéiscopale de Milan a ordonné l'ouverture des divers procès préparatoires à l'introduction de la cause de béatification du professeur Contardo Ferrini.

Si cette cause intéresse grandement les professeurs et les étudiants des Universités, elle n'a pas moins d'intérêt pour nous, car le futur Bienheureux fut un Tertiaire modèle.

Né à Milan le 4 avril 1853, il prit l'habit dans la Fraternité Saint-Antoine de Milan le 6 février 1882, et fit profession en 1883.

LE TANGO ET LA MODE. — Le zélé vicaire de Sa Sainteté, le cardinal B. Pampili, ne pouvait manquer de s'élever contre les abus de la mode féminine et la danse immorale importée récemment d'Amérique, que dans nombre de diocèses en Italie, en France, en Belgique et en Allemagne, les évêques ont si justement condamnés. Son Eminence l'a fait avec force dans une circulaire au clergé romain. Il sera intéressant, à ce

sujet, pour les lecteurs de la REVUE, de savoir que les Tertiaires de Belgique ont pris, au cours de l'année dernière, l'initiative d'une *Ligue contre les abus de la mode*. Bénie par S. Em. le cardinal Mercier et encouragée par les Supérieurs de l'Ordre, la Ligue a créé plusieurs comités locaux. En Espagne une ligue semblable a été inaugurée par les Tertiaires de Burgos, et, encouragée par le regretté cardinal Aguirre, elle a enrôlé les congrégations de la Sainte Vierge. Le Tiers-Ordre, il est vrai, est déjà par lui-même une ligue de ce genre, et la meilleure, mais il faut que sur ce terrain son action s'exerce en dehors des Fraternités et que les Tertiaires, se mettant partout à la tête du mouvement, groupent autour d'elles toutes les personnes du monde qui ont encore le sentiment du respect d'elles-mêmes et des autres.

LE COUVENT DE SAINT-FRANÇOIS A PADoue — Depuis plus d'un siècle, nos religieux chassés par la suppression napoléonienne, n'avaient plus de résidence à Padoue. Enfin cette année, grâce à la bienveillance de Mgr l'Evêque, nos Pères ont pu rentrer dans leur antique couvent de Saint-François *le Grand*. Ce couvent est célèbre dans l'Ordre. A l'occasion des chapitres généraux qui s'y tinrent jadis, on y vit Saint Bernardin de Sienna, Saint Jean de Capistran, etc. Le bienheureux Bernardin de Feltre y fit son noviciat et en fut gardien. Il a fourni, en son temps, des docteurs professeurs à la fameuse Université de Padoue. La majeure partie de ce grand couvent est occupée actuellement par des écoles publiques ; le gouvernement laisse cependant à l'usage de la petite communauté quelques cellules attenantes à l'église. Celle-ci est le centre d'une des plus grandes paroisses de Padoue que nos Pères devront desservir. C'est dans le territoire de cette paroisse et tout près de l'église que se trouve la glorieuse basilique renfermant le tombeau de notre illustre Frère, Saint Antoine de Padoue.

ROMANUS.





Chronique franciscaine

A TRAVERS LE MONDE

SAINT FRANÇOIS ET LA TEMPÉRANCE

L'ASSOCIATION Italienne Catholique contre l'alcoolisme, dans son récent Congrès de Milan, a choisi et élu Saint François comme Patron et protecteur. La "Nuova Crociata" — Nouvelle Croisade — organe de l'Association, dans un article intitulé : Notre Patron, a donné d'une manière humoristique les raisons de ce choix.

" Ce n'est pas seulement parce que le Saint a glorifié *notre Sœur l'eau qui est très utile et humble et chaste*, ni à cause de sa tolérance à l'égard de trois larrons homicides, auxquels il envoya une miche de pain et un petit vaisseau de vin qu'il avait quêtés, les convertissant, disent les *Fioretti*, à Dieu et à l'Ordre par cette aumône ; — ni même parce qu'à l'imitation du Seigneur Christ, qui durant 40 jours et 40 nuits jeûna sans prendre aucune nourriture, il passa le même temps sans rien manger que la moitié d'un petit pain, prodige de tempérance rapporté par les mêmes *Petites Fleurs*, — mais pour tous ces motifs ensemble, et parce qu'il est le plus saint des Italiens, ou s'il plat mieux ainsi, le plus Italien des Saints, donnant l'exemple d'une vie toute de renoncement... "

(D'après l'*Oriente serafico*.)

SAINT PASCAL A LOURDES

UN projet, béni par Mgr l'Evêque de Tarbes et Lourdes, d'élever à Saint Pascal Baylon, en mémoire perpétuelle du Congrès qui se tiendra à Lourdes cet été, une statue digne du Patron des Œuvres Eucharistiques et de la cité de Marie Immaculée, a suscité le plus vif enthousiasme parmi nos Frères de France. Les Revues franciscaines, unanimement, ont encouragé les souscriptions, pour cette raison qu'il était souverainement convenable que ce monument d'un saint franciscain fût dû au concours généreux de ses Frères.

Notre Révérendissime Père Général a tenu à bénir ce projet et tous ceux qui s'occupent de sa réalisation, et il a donné à ce sujet la Lettre suivante :

“ Nous approuvons de grand cœur le projet d'érection d'une statue de notre saint Pascal Baylon, à l'illustre sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes, projet déjà approuvé et encouragé par Mgr l'Evêque. Aucun souvenir du Congrès, qui va avoir lieu auprès de la Grotte, ne saurait être plus précieux et plus approprié que celui qui rappellera un Saint que son amour extraordinaire pour le Très Saint-Sacrement a fait choisir par le Saint-Siège comme patron et protecteur des congrès et des œuvres eucharistiques.

Nous bénissons bien volontiers le projet et tous ceux qui s'occupent de cette œuvre, ainsi que tous les souscripteurs et bienfaiteurs qui contribueront à l'érection de cette statue.

FR. PACIFIQUE MONZA,
Min. Génér. O. M.

Donné à Rome, ce 20 janvier 1914.

Le Comité est organisé à Lourdes même, et comprend les principaux membres des Discrets des Fraternités de la Basilique. C'est à ce Comité qu'a été envoyée la lettre qu'on vient de lire. (1)

UNE VICTOIRE DU TIERS-ORDRE EN BELGIQUE

Les cinq Evêques de Belgique, NN. SS. de Gand, de Bruges, de Tournai, de Namur et de Liège, sous la présidence du Cardinal Mercier, archevêque de Malines, leur métropolitain, viennent d'adresser aux fidèles de la Belgique une lettre collective pour les mettre en garde contre les extravagances de la mode et les danses lascives.

On a remarqué la ressemblance parfaite qui s'accuse au premier coup d'œil, entre les expressions dont se sert la Lettre épiscopale et les statuts de la “ Ligue contre l'immodestie des toilettes ” qu'à la suite des Congrès de Bruxelles et de Namur ont créés les Fraternités des Sœurs du Tiers-Ordre, et dont les comités locaux fonctionnent avec fruit dans plusieurs villes, comme Anvers, Malines, Hasselt, Louvain, Turnhout, Hérentahls,...

La similitude des expressions, des principes invoqués, des applications pratiques préconisées de part et d'autre, est un éloquent témoignage de l'épiscopat en faveur de l'action franciscaine, de sa sagesse, de sa modération, de la pureté évangélique de son inspiration. Le Tiers-Ordre est ainsi discrètement mais formellement vengé des reproches d'exagération, d'excessive rigueur qu'on lui adresse parfois sans le connaître.

A l'abri des approbations épiscopales, dit le *Messenger de Saint-François*, la LIGUE poursuivra énergiquement sa campagne de réaction contre les mœurs païennes.

(1) Les offrandes pourront être adressées à Mde FELICITE CAMUS, 10 Rouy, à Lourdes (Hautes-Pyrénées). rue

Dans la circulaire qu'il écrivit avant son départ pour Rome, et que nous avons signalée le mois dernier, Mgr Bruchési s'inspirait, il le disait, de la Lettre de l'Épiscopat Belge, c'est-à-dire, en définitive, du programme de la Ligue des Sœurs du Tiers-Ordre. Quelle raison intime pour toutes nos Sœurs d'entrer avec générosité dans ce mouvement de bon sens et de pudeur !

EN HONGRIE

LE Tiers-Ordre est florissant au pays de la bonne Sainte Elisabeth. A la fin de l'année dernière, à l'occasion d'une manifestation religieuse, un grand nombre de catholiques se trouvaient réunis à Buda-Pesth. Parmi eux les Tertiaires se reconnurent et se groupèrent et jugèrent le moment propice pour un petit congrès. Ils tinrent trois séances, auxquelles prirent part non seulement des laïcs et des prêtres, mais aussi un certain nombre de curés, d'évêques et de grands seigneurs. Le discours d'ouverture fut prononcé par le Comte Evêque Mikes, celui de clôture par le P. Trefan Léonard, l'ardent organisateur du Tiers-Ordre dans la région.

Après un coup d'œil consolant sur le terrain gagné, les Tertiaires prirent pour l'avenir la résolution d'attaquer de front l'indifférence de la société moderne en ne perdant pas d'occasion de manifester leur foi.

EN ALLEMAGNE

UN peu plus tard, les Tertiaires de Bavière et du Tyrol tenaient un Congrès régional. Un des résultats de cette importante réunion a été de montrer aux catholiques que les Tertiaires étaient une force non pas tant par leur nombre que par leur discipline et leur zèle. Cependant, dans les deux Provinces de Munich et d'Innsbruck, les Tertiaires sont au nombre de 150,000.

Cet effectif s'accroît de jour en jour, grâce aux prédications et au dévouement des Franciscains, grâce surtout à la protection des Seigneurs Evêques qui ne perdent pas une occasion de recommander le Tiers-Ordre à leurs ouailles. Il n'est peut-être pas un séminaire qui n'ait sa Fraternité, régulièrement visitée par un Père du Premier Ordre.

MODES ET MODESTIE

EN Espagne, comme l'on sait, les femmes chrétiennes ont organisé dès l'an dernier, une Ligue de Modestie. Au début de l'été, elles firent connaître que les adhérentes de la Ligue n'achèteraient rien dans les magasins où s'exposaient les patrons étrécis, amincis, raccourcis, imposés par nos maîtres les couturiers. Aussitôt dans tous les journaux, les grands magasins de confections pour dames annoncèrent à grand renfort de réclame

qu'ils ne mettaient en vente que des modèles conformes aux statuts de la Ligue.

Les acheteuses tiennent tous ces gens-là *par le ventre*, qui est leur endroit sensible. Si elles voulaient, sincèrement, faire profiter la modestie de leur toute-puissance ! C'est alors qu'on pourrait dire à juste titre : Ce que femme veut, Dieu le veut.

LA DOYENNE DES TERTIAIRES

C'EST sans doute Teresa Felicetti, d'Ancône (Italie) qui, le 9 décembre dernier, faisait toute heureuse sa profession, à l'âge de 105 ans. Elle était assistée de la plus jeune de ses filles, âgée elle-même de 70 ans ; la chère petite vieille, qui jouit encore de toutes ses facultés, dit avec beaucoup d'esprit qu'elle ne se glorifie plus de n'avoir jamais été malade et de n'avoir jamais pris de médecine, maintenant qu'elle peut se glorifier d'être Tertiaire. Encore ne se vante-t-elle pas d'être la plus ancienne, parce que, dit-elle, la mort ne frappe point par rang d'ancienneté.

COMPOSITEUR FRANCISCAIN

UNE inauguration d'orgues, qui eut lieu en janvier dans le grandiose sanctuaire de Notre-Dame des Anges de Turin, a mis en vedette un jeune compositeur franciscain, le R. P. Roberto Rosso, élève du Conservatoire royal de Turin. Il était déjà connu du monde musical par des compositions remarquables, entre autres sa Messe "*Veni de Libano*," dédiée au Rme P. Général, et sa fameuse "Hymne de la Jeunesse Antonienne d'Espagne," écrites pour quatre voix mixtes avec grand chœur à l'unisson.

CAPUCIN, EVEQUE, INVENTEUR

L'Evêque de Pontremoli est un capucin qui déjà avant d'être évêque s'était signalé par des inventions remarquables en matière d'électricité. Il vient d'inventer et de faire breveter un interrupteur-commutateur pour la lumière électrique. C'est une plainte universelle que les interrupteurs actuellement usités, du fait des ressorts qui entrent dans leur installation, se détériorent très vite. Mgr Fiorini a eu l'heureuse idée de supprimer les ressorts et d'établir les contacts par le moyen de poids et l'application des lois de gravité. D'après cette idée, il a fabriqué un instrument extrêmement simple et pratiquement inusable, qu'il a fait breveter. Une maison de Milan va exploiter ce brevet.

Avant de signer son contrat, la maison Milanaise a voulu naturellement se rendre compte si pareil brevet n'existait pas déjà dans d'autres nations.

En parcourant les descriptions d'appareils brevetés, on constata que l'idée si obvie de Mgr Fiorini n'avait jamais été exploitée. C'est l'œuf de Christophe Colomb : tout simple, mais il fallait y penser.

LE TIERS-ORDRE REGULIER EN ESPAGNE

L'ESPAGNE compte cinq congrégations de Tertiaires Régulières : les Concepcionistes Franciscaines, les Sœurs de la Divine Bergère, les Concepcionistes Franciscaines de Murcie, les Tertiaires de la Sainte-Croix de Séville, et les Concepcionistes Tertiaires de Valence.

Les Concepcionistes Franciscaines, fondées par le P. Buldù en 1857, possèdent cinq maisons en Espagne, deux à Montevideo, une dans l'Argentine, et deux au Maroc. Les 175 religieuses de cette congrégation sont occupées à l'éducation des filles, à la protection des servantes, et au soin des infirmes ou démentes.

Les Sœurs de la Divine Bergère (Divina Pastora) ont 25 maisons et 261 religieuses. Leurs œuvres sont les écoles de filles, les hospices de femmes, les cuisines économiques.

Les 67 Concepcionistes de Murcie gouvernent onze asiles de vieilles, elles ont aussi l'œuvre des convalescentes (sanatorium) et quelques écoles.

Les Tertiaires de la Sainte-Croix sont appliquées à la visite des pauvres et des malades. Elles ont aussi des cours d'adultes pour les filles pauvres. Leurs établissements sont au nombre de onze.

Enfin les Concepcionistes de Valence occupent dans 29 maisons 310 religieuses, au soin des orphelins, des vieillards et des lépreux. Elles sont célèbres dans le monde entier par leurs méthodes d'enseignement des sourds-muets, les plus perfectionnées qui se connaissent et qui ont été plusieurs fois primées dans les expositions de pédagogie.

UN INSIGNE POUR LES TERtiaIRES

UN correspondant du "Franciscan Herald," de Teutopolis, Ill., suggère l'adoption par les Tertiaires d'un insigne en forme de TAU, c'est-à-dire de "T", à cause de la grande dévotion de Notre Père Saint François à cette lettre qui lui rappelait la Croix. Cet insigne, dit l'instigateur, serait "spécifiquement franciscain, clairement dévotionnel uniquement religieux dans sa signification." Toutes ces raisons sont bonnes. Mais le fond de la question même est-il suffisamment compris par tous : la nécessité ou l'utilité pour les Tertiaires de porter ostensiblement un insigne qui leur permettrait de se reconnaître et conséquemment de s'entr'aider ? "Il semble étrange, avoue le "Franciscan Herald," que nulle part les Tertiaires ne soient très soucieux de porter un insigne visible de leur affiliation à la famille Franciscaine."

FRANCISCAINES DECOREES

Le médecin-major Giovanni Capisanta, directeur du village Arabe-Bé-douin de Tripoli, a offert une médaille d'or aux quatre Sœurs Franciscaines Missionnaires d'Égypte qui s'occupent des indigènes placés sous son contrôle. C'est pour lui, a-t-il dit, la plus digne manière de reconnaître les éminents services de l'œuvre bienfaisante, moralisatrice et patriotique accomplie par les religieuses avec un dévouement sans mesure et sans lassitude.

(*Della Rnascita Franciscana.*)

LE DUC DES ABRUZZES ET LES FRANCISCAINS

Il Cittadino, journal de Gênes, publiait récemment une longue lettre d'un Missionnaire franciscain du Caire. Nous en extrayons le fait suivant, particulièrement intéressant pour nos lecteurs.

Le 28 novembre, à 1 h. 15, descendait du train khédiéval, à la gare centrale du Caire, S. A. R. le Duc des Abruzzes, accompagné de son état-major. Une foule immense et enthousiaste lui fit une réception vraiment triomphale, ce qui ne pouvait manquer d'arriver dans une ville qui compte une trentaine de mille d'Italiens.

Mais voici où nous voulions en venir et qui a été beaucoup remarqué. A la descente du train, le Duc avait à peine reçu les hommages des autorités et des notables de la Colonie, présentés par le Ministre d'Italie, qu'ayant aperçu les religieux franciscains, il se dirigea aussitôt vers eux et leur donna une bonne poignée de mains.

La veille de ce jour, le Secrétaire de l'Agence diplomatique avait prévenu officiellement les religieux de Saint-Joseph que le Prince, à son passage au Caire, serait heureux de voir aussi " les bons Pères Franciscains, ses nationaux ". En effet, il vint les entretenir avec une grande affabilité. A un certain point de la conversation, il dit : — J'ai parcouru le monde en tous sens, et partout j'ai trouvé des Franciscains. — Sauf au Ruvenzori et au Pôle, répondit le Supérieur en souriant. — C'est vrai, répartit le Duc, souriant lui aussi ; c'est vrai, je n'en ai point trouvé là. Mais c'est qu'il n'y a point d'âmes à sauver. S'il y en avait eu, même là, j'aurais rencontré les Franciscains. "

LES ANGLAIS ET LE TIERS-ORDRE

UN Père Capucin anglais, le P. William, a publié dernièrement une brochure intitulée : " Tertiaires franciscains, " dans laquelle il montre que l'esprit d'irréligion en Grande-Bretagne demande la réorganisation d'un ordre social fondé sur une base purement spirituelle.

Au sujet de cette brochure, le journal *The Tablet* du 27 décembre 1913 reconnaît que le Tiers-Ordre de Saint-François, ne jouit pas d'une grande popularité en Angleterre et cela, d'après lui, serait dû à deux causes.

D'abord le Tiers-Ordre tend essentiellement et ouvertement à la formation de la vie et du caractère de ses membres ; ce qui est quelque peu opposé au tempérament épris d'indépendance de l'Anglais.

En outre, quelques expressions employées dans la Règle du Tiers-Ordre sont mal interprétées. Certaines ont, pour beaucoup de personnes, un parfum trop prononcé de vie religieuse. Par exemple, la simple mention d'une année de noviciat met en l'esprit de maints laïcs des visions de vie close au-dedans des murs d'un monastère, de sévères austérités corporelles, etc...

Le *Tablet* ajoute avec raison que tout cela n'est qu'illusions et que la lecture de l'ouvrage du P. William les dissipera.

Cet état d'esprit est intéressant à connaître ; mais n'existe-t-il que chez nos voisins d'Outre-Manche ?

(*La Fraternité*)

CANADA

DANS NOS COUVENTS : VETURE ET PROFESSION

Le jeudi cinq mars, en la fête de Saint Jean-Joseph de la Croix, franciscain, promoteur de la réforme Alcantarine en Italie, une cérémonie intime groupait au pied de l'autel de la chapelle conventuelle cinq de nos chers Frères convers. L'un prenait l'habit du Tiers-Ordre, les autres faisaient leur profession, soit dans le Premier, soit dans le Troisième Ordre. Le sermon de circonstance fut donné par le R. P. Jean-Joseph, maître des novices, qui s'inspira ingénieusement du nom du saint du jour et de sa vie pour retracer aux élus de la fête leur programme de vie religieuse, dans l'amour de la Croix, dans le progrès, dans la fidélité à la grâce. Cette cérémonie eut lieu le matin, à l'issue de la messe solennelle, et un bon nombre de parents, d'amis et de tertiaires se fit un bonheur d'y assister, comme il est d'usage.

QUEBEC — SAINT-SAUVEUR

Du 15 au 18 mars, environ 800 tertiaires, Frères et Sœurs, se sont réunis dans l'église de la Fraternité pour assister aux exercices de la retraite et de la visite, donnés par le R. P. Grégoire avec toute l'ardeur d'un véritable apôtre.

Saint-Sauveur s'honore d'être la fraternité-mère à Québec, et de compter aussi comme premier membre, Mgr l'archevêque L. N. Bégin, et tous s'efforcent d'être de dignes enfants de Saint François. Aussi les paroles embrasées du Père Visiteur ont-elles trouvé un écho profond dans tous les cœurs.

Le R. P. Philippe aida le R. P. Grégoire dans sa tâche. Le chœur Saint-Louis a donné de beaux chants qui tendent peu à peu à se rapprocher de la musique grégorienne. Le jour de la clôture, une partie du chœur du Couvent franciscain vint lui prêter son concours ; en lui faisant ses remerciements, le R. P. A. N. Valiquet, directeur du Tiers-Ordre de Saint-Sauveur, ajoutait : ' Pour que vos chœurs et nos cœurs chantent à l'unisson revenez-nous, revenez-nous !

Vingt-deux postulants ont pris l'habit, mardi le 17. La chapelle, nouvellement réparée, est gentille à voir, avec l'Immaculée Conception dans la pose où, cédant enfin à la prière de l'enfant, la Vierge se nomma.

Puissent les tertiaires ne pas mériter ce reproche de Mgr d'Hulst : " La grande inconséquence consistait, il y a 50 ans, à croire sans pratiquer, elle consiste de nos jours à pratiquer sans devenir meilleur. "

SR. SECRETAIRE.

SAINT-JEAN D'IBERVILLE

LA jolie petite ville de Saint-Jean possède maintenant deux fraternités ferventes et bien organisées, grâce au zèle et à l'activité de M. l'abbé A. Boileau, leur directeur. Aux assemblées fidèlement suivies, l'office est récité, la Règle pratiquement et sympathiquement exposée. Aussi le R. P. Pierre, qui du 8 au 11 février y fit la visite canonique, eut la consolation de n'avoir que des encouragements à donner.

C'est au cours de cette visite que la fraternité mixte fut divisée, et les deux discrétaires constitués comme suit :

POUR LES FRERES : Ministre : M. Ephrem Moreau ; Assistant et Maître des novices : M. Euclide Langlois ; Secrétaire-trésorier : M. Edouard L'Ecuyer ; Discrètes : MM. Arthur Bayard, Jos. Landry, Ernest Lachance, J.-A. Demers.

POUR LES SŒURS : Supérieure : Mlle Cordélie Girardin ; Assistante : Mde V. Poirier ; Maîtresse des novices : Mlle Virginie Poulin ; Secrétaire : Mde Ed. L'Ecuyer ; Trésorière : Mde Em. Roy ; Infirmière : Mde Jos. Landry ; Discrètes : Mdes Moreau Laurent, Chabot, Morais, Mlles L. Grégoire, S. Arpin.

Vêtements : 4 frères, 11 sœurs. Professions : 5 frères, 18 sœurs.

SAINTE-ELISABETH DE JOLIETTE

La fête de Saint Joseph a été célébrée dignement par la Fraternité de cette paroisse. A l'issue de la grand'messe, M. le Chanoine Ferland, curé, reçut à l'habit 12 postulants et à la profession 32 novices. La fraternité, érigée canoniquement le 29 décembre 1912 compte maintenant 109 membres *actifs*. Le discréttoire est composé comme suit :

Directeur : M. l'abbé J.-A. Dufort ; Présidente : Mde Vve Roch Simard ; Assistante : Mde Vve Maxime Piette ; Maîtresse des novices : Mlle Em. Chaput ; Secrétaire : Mlle Alice Henri ; Discrets : MM. Auxilias Laporte, Jos. Desrosiers, Oct. Ducharme ; Discrètes : Mdes Ad. Asselin, Zéphirin Olivier, Vve Moïse Gaboury.

SAINTE-MARGUERITE, Co. DORCHESTER

UNE belle statue de Saint-François, ornée de fleurs et abondamment fournie de luminaire par des dons volontaires, était placée sur un petit autel provisoire. Le Séraphique Père sembla ainsi présider lui-même les exercices de la visite, que le R. P. Grégoire nous donnait. Aussi furent-ils bien suivis. Douze vêtements et 15 professions couronnèrent ces beaux jours. Le discréttoire est ainsi composé :

Présidente : Mde Jos. Boutin ; Assistante : Mde Eusèbe Carbonneau ; Maîtresse des novices : Mde Louis Dion ; Secrétaire-trésorière : Mde Jos. Gagnon ; Discrètes : Mdes Trefflé Bisson, Pierre Gosselin, Geo. Roy, Jos. Beaudoin, Mlle Alma Guilmette.

SERIES DE VISITES

LES paroisses de CHAMPLAIN, MASKINONGE, SAINT-FRANCOIS DU LAC, ont été visitées dans le courant du mois de mars par le R. P. Joachim, qui y a remporté ses succès habituels de recrutement. A Champlain, 280 vêtements, à Maskinongé 150, à Saint-François 300, environ, sont venus grossir les effectifs de la grande famille franciscaine. Peu de diocèses répondent comme celui des Trois-Rivières à l'appel des Papes : *Nous voulons des Tertiaires par milliers*. Le zèle ardent, l'intelligence des nécessités sociales contemporaines que manifeste son premier Pasteur, Mgr F.-X. Cloutier, méritent d'ailleurs cette correspondance de la part de ses fidèles.

SAINT-JEAN-CHRYSOSTOME, Co. LEVIS

Du 13 au 15 mars, durant les trois derniers jours de la neuvaine à Saint-François-Xavier, le R. P. Viateur, du couvent de Québec, a fait la visite

de la double Fraternité de cette paroisse, avec beaucoup de consolations. Cependant, il n'y eut à la clôture que 7 vêtements, dont celle d'un homme, et 7 professions : deux Frères y ont pris part.

SAINT-ANSELME, Co. DORCHESTER

SANS être très nombreuse, la Fraternité de cette paroisse date déjà d'un quart de siècle, et elle a une histoire intéressante. Nous en donnons les détails avec plaisir, dans la pensée de susciter dans les autres Fraternités de semblables recherches. Il paraît en effet très appréciable tant au point de vue du Tiers-Ordre, qu'au point de vue paroissial, que de tels faits soient établis et consignés. En Europe, plusieurs Fraternités sont entrées dans cette voie, avec un vrai succès d'édification.

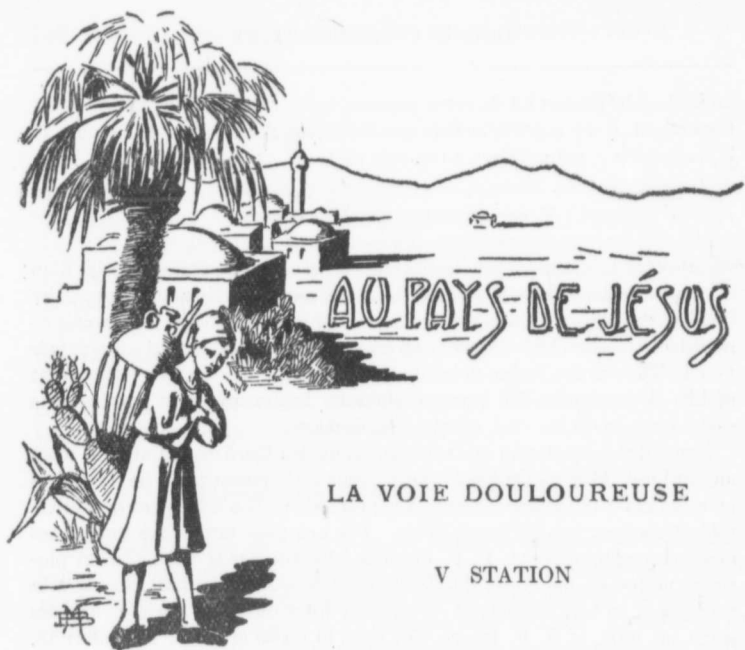
Donc, il y a vingt-cinq ans environ, un ancien Curé de la Paroisse, mort aujourd'hui, Messire Odilon Paradis, reçut une quarantaine de Tertiaires au saint habit et l'année suivante à la profession. Il n'érigea pas de Fraternité et mourut peu de temps après. Dix ans plus tard, dans une de ses apostoliques tournées, le R. P. Frédéric, passant par le village, reçut plusieurs nouveaux membres, que le Curé M. Morissette, admit ensuite à la profession, en leur adjoignant de temps à autre quelques novices. Par ses soins, en 1903, le R. P. Désiré vint faire la visite et ériger la Fraternité. Mais le bon prêtre, déjà malade, ne put mener jusqu'au bout l'œuvre entreprise. Il était réservé à son successeur, M. J.-C. Samson, de rendre vie au Tiers-Ordre. Le R. P. Berchmans fut appelé l'année dernière, et il y fit une nombreuse vêtue. Le R. P. Viateur est revenu cette année dans la paroisse vers le milieu de mars. Il y a trouvé deux fraternités maintenant prospères, l'une de 75 frères, l'autre de 193 sœurs. Il donna l'habit à 4 hommes et 25 femmes, et admit à la profession 18 frères et 80 sœurs. Parmi les novices, il convient de remarquer 10 élèves du couvent, que M. le curé et la S. Supérieure encouragèrent à embrasser la Pénitence. Tout semble donc présager un heureux avenir pour le Tiers-Ordre à Saint-Anselme.

IL est bien honteux pour nous, qu'ayant été placés sur la terre pour mériter le paradis, nous y pensions si peu, et que nous n'en parlions jamais que d'une manière superficielle.

Saint Elzéar, tierçaire.

SI Dieu avait fait au premier scélérat venu les mêmes grâces qu'à moi, je suis persuadé qu'il lui serait infiniment plus agréable que moi.

Saint François. — Entret. fam. xj.



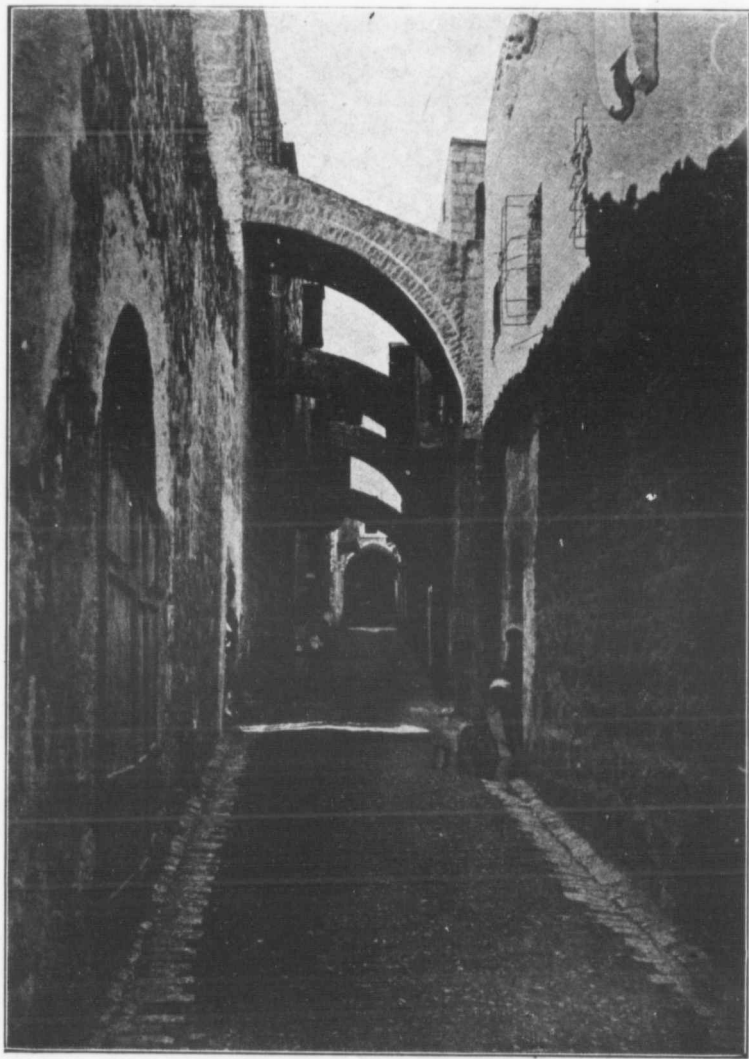
LA VOIE DOULOUREUSE

V STATION

SIMON, LE CYRÉNÉEN, AIDE JÉSUS
A PORTER SA CROIX

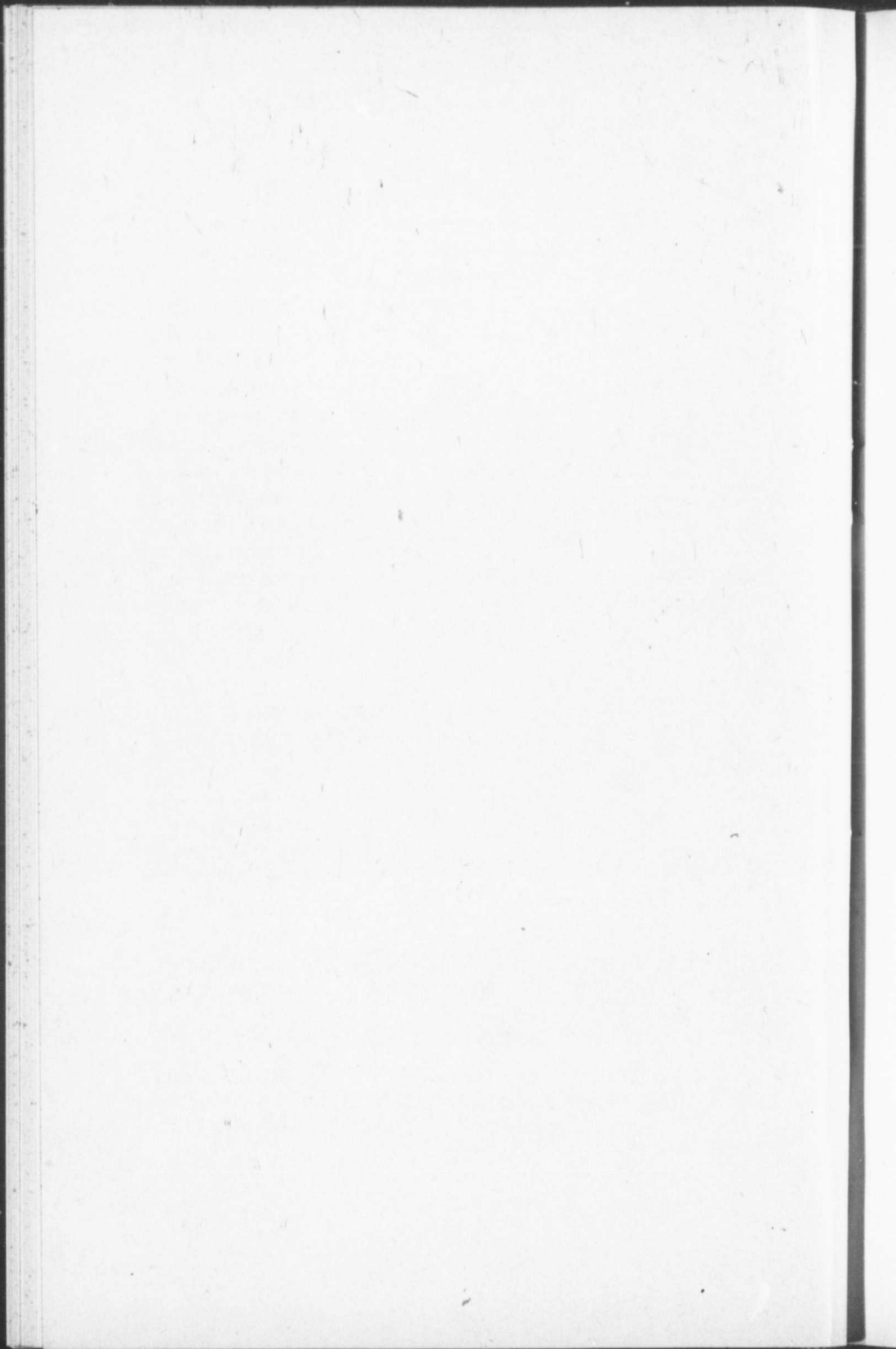
Lorsque les orateurs ou les écrivains parlent de la *montagne* du Calvaire, ils emploient une expression qui n'est pas absolument exacte. Il est exact que la ville de Jérusalem se trouve à près de huit cents mètres au-dessus du niveau de la mer Méditerranée, sur un des points culminants des montagnes de la Judée. Mais la *montagne* du Calvaire n'était en réalité qu'une butte rocheuse surpassant de quelques mètres, quatre ou cinq, les terrains environnants. Cette petite colline se trouvait en dehors des murs de Jérusalem. La ville, au temps de Notre-Seigneur comme aujourd'hui, était partagée en deux parties par une vallée qui court du Nord au Sud, partant de la porte de Damas pour aboutir à la fontaine de Siloé.

Nous l'avons dit, la *Voie douloureuse* traverse cette vallée



LA VOIE DOULOUREUSE

V STATION



et la troisième, la quatrième, la cinquième station se trouvent au fond de ce vallon. A partir de cette dernière station, c'est la montée du Calvaire qui va commencer. Et c'est à cet endroit que vient prendre place l'épisode que nous rapportent les Evangélistes.

“ Arrivait (1) des champs, par la rue qui vient de la porte de Damas, un homme, heureux entre tous, puisque l'honneur lui était réservé de porter la croix du Maître, à sa place et à ses côtés. C'était un étranger, nommé Simon, venu de Cyrène avec ses deux fils, Alexandre et Rufus, — païen au dire de plusieurs, ou tout au plus prosélyte. Il n'avait pris aucune part aux folies qui avaient déshonoré cette matinée, et, quand il vit tomber Jésus, il ne put retenir un mouvement de commiseration (2), peut-être même une protestation contre la rudesse des gardes. C'en fut assez pour le désigner à leurs sévices ; on lui mit la main sur l'épaule, et on le requit de porter la croix de son client de rencontre. S'y refusa-t-il d'abord ? (3) Nous n'en savons rien et nous aimons mieux croire qu'il obéit de bonne grâce : c'était du reste ce qu'il avait de mieux à faire, ne pouvant résister sans danger.

“ Les Romains avaient l'habitude de ces réquisitions arbitraires. . . Ici, d'ailleurs, il y avait derrière les soldats la foule, disposée à faire un mauvais parti au récalcitrant. Bon gré mal gré, il fallait obéir : à quoi Simon se résigna, sans prévoir de quel prix serait payée sa coopération au salut du monde. “ Il prit donc la croix sur son épaule et suivit Jésus. ”

Le souvenir de cet épisode de la Passion de Notre-Seigneur s'est conservé dans la Sainte Ecriture. De nos jours, on en révère la mémoire au point de la *Voie douloureuse* où nous sommes parvenus. Une petite chapelle a été aménagée au rez-de-chaussée d'une maison qui occupe l'angle méridional formé par la

(1) Voyez R. P. Ollivier, O. P., *La Passion*.

(2) C'est l'opinion commune et la plus vraisemblable.

(3) Quelques-uns l'ont pensé, mais ce n'est pas le sentiment le plus commun.

rue qui vient de la porte de Damas, au nord, et celle qui se dirige vers l'ouest. Tous les vendredis de l'année, les chrétiens qui font en public le Chemin de la Croix s'arrêtent à cet oratoire pour y méditer quelques instants sur l'exemple de Simon de Cyrène, exemple de charité compatissante et dévouée. Durant la Semaine Sainte, le Lundi Saint, a lieu le pèlerinage annuel de la communauté des Franciscains de Jérusalem à la cinquième station.

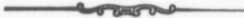
De grand matin des messes basses sont célébrées dans l'oratoire par les enfants de Saint François et par les prêtres pèlerins qui le désirent. Elles se succèdent sans interruption jusqu'à huit heures au moment où la Messe solennelle est chantée par les Franciscains.

Indépendamment des visites particulières, qui se font chaque jour et à tout instant du jour, chacun des sanctuaires dont les Franciscains ont la charge a sa solennité particulière et est chaque année l'objet d'un pèlerinage spécial. C'est ainsi que les Frères Mineurs se montrent vraiment les *Gardiens des Lieux Saints*.

ABOUTA FRANCIS.

P. S. — Dans la première quinzaine du mois de Mars, le Révérendissime Père Serafino Cimino, nouveau custode de Terre Sainte, et Gardien du Saint Sépulchre, a quitté Rome pour rejoindre le poste auquel l'a appelé la confiance de ses Supérieurs. Nos lecteurs ne manqueront pas de demander au Ciel pour le nouveau Supérieur de la Custodie de Terre Sainte toutes les grâces que nécessite sa haute et délicate position.

A. F.



LA pénitence déracine les mauvaises habitudes ; c'est la myrrhe qui préserve de la corruption spirituelle.

Saint Antoine de Padoue, XX Sermon

Un chantre de Saint François

Edgar Tinel

I. — L'HOMME



VOICI un an qu'il est mort. Depuis 1909, il était directeur du Conservatoire de Bruxelles : dans ce poste éminent il avait succédé à Gevaert, son maître et son ami. Auparavant, il avait longtemps dirigé l'école de musique religieuse de Malines.

J'ai cru qu'il était bon de rappeler le souvenir de ce maître. Car il a beaucoup aimé Saint François, et il l'a fait aimer. Il l'a fait aimer en le chantant avec tout son cœur et avec tout son art. A vrai dire, je ne sais trop si le succès énorme de son oratorio *Franciscus*, — presque inconnu chez nous, mais dont des centaines d'exécutions ont reçu un accueil toujours enthousiaste à l'étranger, dans le nouveau comme dans l'ancien monde, — je ne sais si ce succès est dû au talent, certes magnifique, du musicien flamand, ou à l'admirable figure du Père, ou pour mieux dire à son âme séraphique, qui revit, vraiment présente, dans ces pages. Pour moi, je dois beaucoup à Tinel : je lui dois d'avoir passé des heures délicieusement émues, et d'avoir pressenti, il y a longtemps, ce qu'il y a de beau et de fécond dans l'idéal franciscain. Grâce à lui, j'ai pu faire connaître et faire aimer notre Bienheureux Père. C'est donc une dette de reconnaissance que je lui paie aujourd'hui.

D'ailleurs il est bien des nôtres, puisqu'il fut tertiaire. Et voici justement encore une constatation bien consolante : les plus grands maîtres de la musique religieuse contemporaine, — je ne parle que de ceux dont la foi et les mœurs sont chrétiennes, — ont voué un culte fervent à Saint François : les uns

le chantent, les autres l'imitent de leur mieux en vivant suivant la règle du Tiers-Ordre : tous comprennent qu'il est le musicien et l'artiste idéal.

Donc Edgar Tinel a voulu chanter Saint François. Après lui, le R. P. Hartmann devait reprendre le même sujet et le traiter avec un égal bonheur, mais en un style différent. Tinel et Hartmann, ce sont deux grands noms de la musique religieuse contemporaine, et tous deux ont mené aux sommets l'oratorio moderne, et l'ont fait triompher sur le nom de Saint François.

Edgar Tinel faisait de son art un apostolat. C'était un homme sévère et intransigeant, tout d'une pièce : il a pu être moins aimable que ne le fut Saint François ; mais il a connu comme lui l'idéal de beauté et de vérité qui attire les nobles âmes. Je le revois encore à telle réunion qui laissera des souvenirs fameux à ceux qui y prirent part : de quel ton net et scandé avec force, avec quel geste décisif il nous parlait de la sainteté de la musique liturgique, de son horreur pour certaines méditations lascives qui sont encore, en France et ailleurs, au répertoire des messes de mariage (1), des grandes lois de l'art religieux et de la préparation du musicien " qui doit travailler à genoux. "

Il écrivait, à vingt-cinq ans : " J'espère en le secours du bon Dieu pour amener une révolution. . . Voilà ce qui serait de l'art en vue du bien, et non de l'art pour l'art. Il me semble déjà voir des églises pleines de fidèles priant *ex plenitudine cordis*, tandis qu'au jubé se font entendre des chants que Dieu même écoute ; je crois voir dans l'âme de tous ces chrétiens un sentiment de componction, d'amour, de respect que leur froideur d'aujourd'hui pense impossible. . . Oh ! que le bon Dieu serait content de voir enfin ses créatures bien aimées lui rendre amour pour amour, un amour vrai, pur, brûlant, une parcelle de cet amour que Lui-même a pour les hommes. . . Oui, ce serait une divine révolution ! " Je songe à Jacopone de Todi. . .

(1) A ce propos, nous recommandons fortement aux Tertiaires de surveiller de près les programmes musicaux des messes de mariage ; surtout s'ils font appel à des artistes étrangers au personnel de l'Eglise, ils doivent exiger que la musique réponde aux prescriptions liturgiques.

Le secours du bon Dieu et le travail des artistes vraiment catholiques a amené en effet cette divine révolution, dont le mouvement est parti à la fois d'en bas et d'en haut : d'en bas, d'humbles et jeunes musiciens, de pauvres moines, de maîtres de chapelle sans succès ; d'en haut, du chef même de l'Eglise, de Sa Sainteté Pie X qui a donné comme règle suprême de la musique liturgique ces chants " que Dieu même écoute " et qui remplissent les âmes "de componction, d'amour et de respect," les mélodies grégoriennes.

Tinel, comme musicien, était attaché aux maîtres anciens et à leurs traditions. Il condamnait " les tendances malsaines de certaines musiques d'aujourd'hui, tout ce qui sent la virtuosité vaine et l'histriionisme. " Non qu'il fut l'ennemi du progrès : il entrevoyait pour la musique religieuse un magnifique développement ; il est original et personnel dans sa pensée ; il a renouvelé l'esprit de l'oratorio, tout en en conservant le vieux cadre ; il a pris dans les ressources de la technique actuelle tous les procédés utilisables. On a pu dire de lui qu'il a écrit " dans le style que les grands maîtres emploieraient, " s'ils renaissaient de nos jours.

A vingt-cinq ans, Tinel écrivait le programme d'un art tout séraphique. Quelques années plus tard il le réalisait dans *Franciscus*. Nous essaierons d'analyser ce chef-d'œuvre et de montrer comment la musique peut servir à faire connaître et aimer notre Bienheureux Père.

II. — L'ORATORIO " FRANCISCUS "

Nous ne faisons pas de critique musicale. Mais nous aimons tout ce que Saint François aimait, et tout ce qui le fait aimer. L'œuvre grandiose du tertiaire Edgar Tinel nous paraît ainsi doublement digne d'attention.

J'ai sous les yeux la volumineuse partition : elle a plus de 300 pages. Sur le plat de la reliure, le Bienheureux Père, l'habit rapiécé et déchiqueté par le bas, tend ses mains stigmatisées

dans l'attitude de la prière ou de la prédication, tandis que ses pieds nus foulent un sac d'où les écus s'échappent. Sur une harpe, dans un angle du cadre, un oiseau, qui répond à la voix du divin jongleur, chante à plein gosier. Cela donne confiance : nous pouvons ouvrir le livre, nous y trouverons le Saint.

L'œuvre est dédiée à Constance Teichmann, femme d'œuvres, admirable tertiaire elle-même, qui avait encouragé et soutenu le jeune artiste. Il lui écrivait, le 25 février 1886 : " J'ai commencé mon oratorio *Saint-François*. Puisse mon travail procurer quelque gloire au bon Dieu ! C'est tout ce que je désire, sauf le bonheur de travailler modestement à mon œuvre. Et en vérité, je travaille facilement : ma santé est très satisfaisante depuis quelque temps : probablement depuis qu'un grand nombre de Franciscains, à qui De Koninck (l'auteur du livret) a lu le poème, prient quotidiennement pour moi. " Quelques mois plus tard " L'esquisse de mon *Franciscus* est terminée. J'ai donné le dernier coup de crayon samedi passé, jour de la Vierge. Vous ne sauriez croire avec quelle émotion j'ai pris congé de mon travail. Ce n'a pas été un soulagement, mais un déchirement. "

(A suivre.)

FR. GRÉG. (*Le Héraut*.)

Le col

" Ah ! vous avez, Madame, un joli col à jour
 " Brodé de fine soie... un véritable amour !
 " Dites, — car il siérait si bien à ma toilette ! —
 " Où, dans quel magasin, vous fîtes cette emplette !
 " Et combien vous l'avez payé ? — Ma toute chère,
 " Devinez... — Je ne sais... Dites. — Une misère :
 " Deux dollars... — Impossible ! — Et pourtant, c'est réel !
 " Et le vendeur m'a dit, très confidentiel,
 " Qu'il exigeait, de la plus habile ouvrière,
 " Le travail incessant d'une semaine entière !
 " — C'est inouï, vraiment ! Un travail aussi fin !...
 " L'ouvrière brodeuse est morte hier de faim... "

Paul GALLAND.

Missions Franciscaines

EN CHINE

ÉLECTION DU COMMISSAIRE PROVINCIAL

DANS son numéro de février 1914, L'ÉCHO DE LA MISSION DU CHAN-TONG annonce l'élection comme commissaire provincial, (c'est-à-dire supérieur religieux des Missionnaires Franciscains dans le Vicariat), du R. P. Henri Vielle. Ses deux conseillers sont les RR. PP. Mansuet Masson et Joseph Gérenton. Nos félicitations aux trois vaillants missionnaires que les suffrages de leurs frères d'armes viennent d'honorer.

LES TERTIAIRES EN CHINE.

D'après la statistique publiée dans les *Acta Ordinis*, il y avait en Chine, en 1912, 5.250 Tertiaires de Saint-François. Dans ce nombre, ne sont pas compris les Tertiaires des trois Vicariats du Houpé ni les 114 Prêtres chinois tertiaires.

Le *Cheng-sin-pao* ou *Messenger du Sacré-Cœur*, organe de l'Apostolat de la Prière, a publié dans son n° de septembre dernier, comme les Messagers des autres pays, un article sur les Tiers-Ordres, et en particulier sur le Tiers-Ordre de Saint-François.

Nous n'avons pas fait d'enquête pour connaître le nombre des Tertiaires existant en dehors des Vicariats franciscains de Chine, mais, à part quelques unités enrôlées dans le Tiers-Ordre par certains missionnaires amis de Saint-François, et peut-être une Fraternité ou deux, dans les Vicariats où se dévouent les Franciscaines Missionnaires de Marie, cet Ordre compte-t-il vraiment en Chine ? Non.

Les recommandations des Souverains Pontifes, en particulier de Pie IX, Léon XIII et Pie X, on peut bien l'affirmer sans crainte d'être contredit, sont restées en Chine lettres mortes.

Nous n'osons pas même espérer que l'article du *Chen-sin-pao*

gagnera beaucoup de Chinois au Tiers-Ordre ; car il faudrait leur expliquer plus longuement et plus pratiquement la nature de cet Ordre, son opportunité et ses avantages.

Sans doute, on fera cette objection : *Nous avons peine à faire admettre par les chrétiens les pratiques de piété essentielles, ne serait-ce pas trop demander que de proposer les pratiques de surérogation du Tiers-Ordre ?*

Cette objection a été résolue dans les Vicariats franciscains, ne pourrait-elle pas l'être dans les autres Vicariats ?

La récitation quotidienne des *12 Pater, Ave et Gloria*, la Communion mensuelle, les deux jeûnes de l'année et l'assistance aux réunions là où est établie une Fraternité, ne constituent pas tout le Tiers-Ordre de Saint-François.

“ Le Tiers-Ordre, dit le *Messager du Sacré-Cœur* (1), c'est un état d'âme que Saint François et Saint Dominique ont voulu transmettre à la société, en même temps qu'un état de vie. L'esprit de pénitence, l'esprit d'humilité, l'esprit de pauvreté qui sont les plus belles fleurs du Tiers-Ordre peuvent s'acquérir dans toutes les conditions de la vie. ” Nous ajoutons : *et dans tous les pays, même en Chine.*

C'est là, sans contredit le meilleur du Tiers-Ordre.

Si cette doctrine était bien expliquée aux Chinois, nous avons la certitude que beaucoup entreraient dans le Tiers-Ordre. Mais encore faut-il l'expliquer !

Dans notre Vicariat, nous n'hésitons pas à l'affirmer, nos meilleurs chrétiens sont les Tertiaires.

Les Vierges et la plupart des Catéchistes puisent dans le Tiers-Ordre la piété et le zèle qui les fait trancher parmi les chrétiens.

UN LÉPREUX TERTIAIRE

Nous avons à Chefoo, près de l'hôpital et du dispensaire Saint-Antoine, une léproserie qui comprend deux bâtiments séparés : une grande salle avec kang ou lit maçonné — sur

(1) Sept. 1913, p. 514.

lequel les lépreux étendent leur misère corporelle — et une autre plus petite qui sert d'oratoire. Deux maisons de charité que nous devons à la générosité de nos chers Bienfaiteurs.

C'est dans cet oratoire bien modeste, que souvent le Missionnaire a la joie de porter la Sainte Communion à un brave lépreux *Adrien Tchao* dont la piété est vraiment touchante.

Il est âgé de 42 ans : à sa figure et à sa voix, on jugerait facilement qu'il n'a pas dépassé la trentaine.

Il connaît son mal et sa foi éclairée lui donne la résignation pour vivre content loin de son père, de sa mère, de sa femme et de son fils qu'il affectionne profondément, mais dont il se sent obligé de vivre séparé, pour ne pas les exposer à être pris du terrible mal.

Comme il est instruit et zélé, il prêche aux autres lépreux les vérités nécessaires au salut et l'exemple des pratiques religieuses, en même temps que la patience dans son état parfois si douloureux.

Et quand il y a un lépreux qui est près de mourir, c'est lui qui le prépare à la réception du baptême.

Récemment, il a rempli son office de catéchiste auprès de deux lépreux, d'une manière admirable.

Grâce à l'instruction suffisante qu'il a su communiquer à un jeune homme que *Maria Kao* et *Maria Chen*, deux intrépides veuves catéchistes avaient découvert dans un bourg, l'heureux voleur du Ciel put recevoir les sacrements de Baptême, de Confirmation, de Pénitence et d'Extrême-Onction.

Pendant la nuit qui précéda sa mort, le jeune malade — 17 ans — comprenant qu'il allait mourir, appelait sa mère : *gniang ! gniang !* Et Adrien le consolait de son mieux, si bien qu'un instant après, le baptisé de la veille l'appelait son vieux père : *lao-ie*. Les Chinois sont tendres !

Le croira-t-on, il évangélise même à l'extérieur.

Il m'amenait, en effet, il y a quelques jours, le gardien d'une pagode voisine, qui fut autrefois protestant — sans savoir en quoi consistait le protestantisme — et qui sera, je l'espère, bientôt catholique.

Voici à peu près en quels termes se fit la présentation :

— Père, voici un brave homme qui désire se faire chrétien.

— Très bien. Comment t'appelles-tu ? demandai-je au protégé du lépreux. — Je m'appelle *Li*.

— Tu as quel âge ? — 64 ans.

— Tu es de quelle région ? — De *Lai-yang*.

— Tu es marié ? — Oui, je vis avec ma femme dans la pagode de l'Ouest.

— Tu as des enfants ? — Non.

— Tu n'es pas bonze ? — Non, je suis simple gardien de la pagode.

— Et tu veux embrasser la Religion ? — Oui, car *M. Tchao* m'a instruit ; je ne savais pas, moi, car je ne suis qu'un pauvre ignorant.

— Sois tranquille, ton ignorance n'est pas coupable ; il suffit que tu désires t'instruire. — Oh ! je le veux bien.

— Mais dans la pagode, il y a des idoles, les honores-tu ?

— Non, non. Il y a longtemps que je ne leur rends plus d'hommage. Il appuya sa parole d'un geste de mépris pour les divinités dont il était constitué le gardien.

Le lendemain, dimanche, il assistait à la messe, à Saint-Antoine, et le soir, au catéchisme et au salut. Sa femme l'avait accompagné, assurant elle aussi qu'elle voulait devenir chrétienne.

De braves et simples gens qu'il faudra sans doute aider à trouver une situation sociale — une charge quelconque — pour pouvoir les arracher au diable qui leur donnait le pain nécessaire pour vivre.

Les vieux, les vieilles, les infirmes, les aveugles prédestinés trouvent toujours place dans les œuvres qu'alimente la charité des Bienfaiteurs.

Ce sera là une conquête de notre brave lépreux tertiaire.

Le Tiers-Ordre compte parmi ses membres des rois, des reines, des hommes d'élite dans toutes les classes de la société ; les lépreux constituant une caste à part, méprisée de beaucoup mais aimée de Saint François, les Tertiaires — frères et sœurs — ne m'en voudront pas d'être fier d'Adrien le lépreux à qui, le jour de la Toussaint, je donnai avec tant de joie l'habit du Tiers-Ordre.

F. H. (*Echo de la Mission*)

L'ART AU COUVENT

ANE personnalité éminente de l'art franciscain vient de disparaître : la pieuse et distinguée Sœur Marie-Joséphine Corsi, abbesse du couvent de Saint-Jérôme à Coverciano près de Florence.

Le couvent de Coverciano comptait déjà parmi ses célébrités Sœur Claire-Françoise, fille de Nicolas Tommaseo, qui fut pour l'illustre fils de la Dalmatie ce que Sœur Marie-Céleste-Clarisse avait été pour Galilée.

Les murs de ce couvent ont donc abrité une autre gloire du cloître, Sœur Marie-Joséphine Corsi, — humble mais vaillante adepte de l'art sacré, — qui, par les belles peintures dont elle a enrichi son monastère, et d'autres non moins remarquables, exécutées par elle, sur la demande des RR. P. Olivétains de Settignano, a maintenu les glorieuses traditions du monachisme et des anciens cloîtres qui furent l'asile des lettres, des sciences et des arts.

A l'occasion du centenaire séraphique, les bons florentins qui s'étaient arrachés au tumulte de la cité pour visiter l'asile ascétique de Coverciano, purent admirer dans la chapelle publique, récemment agrandie et embellie, de nombreux tableaux sortis du pinceau vraiment angélique de Sœur Marie-Joséphine Corsi, tels que, derrière le maître-autel, la *Prise d'habit de Sainte Claire*; sur deux autels latéraux *Notre-Dame des Douleurs* et *Saint Antoine de Padoue tenant entre ses bras l'enfant Jésus*; sur les parois le *Pardon d'Assise*, la *Sainte-Famille* et *Saint-Joseph portant le divin Enfant*: enfin, sur la porte d'entrée, le grand docteur Saint Jérôme, patron titulaire de la chapelle et du couvent.

A ces peintures, il faut ajouter les *Stations du Chemin de la Croix* et le *Devant du Maître-Autel*, qui sont aussi l'œuvre de la distinguée religieuse.

En ces derniers temps, elle avait achevé, pour le parloir, un autre tableau représentant *Saint François donnant la Règle à Sainte Claire*.

La Prise d'habit de Sainte Claire — éditée en carte postale par

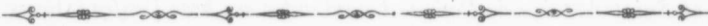
le P. Pietro da Saravezza, Capucin, confesseur du couvent — est une vraie scène du Paradis ; on y admire Saint François, l'humble saint tout émacié par les pénitences et le jeûne ; Claire Scifi, la noble châtelaine, dont le visage respire une douceur et une pureté toutes célestes, et Bona Guelfucci, la pieuse confidente de la vocation de Sainte Claire, qui regarde, avec amour, la jeune Vierge sur le point d'épouser la sainte pauvreté.

Il est impossible que cette toile n'émeuve pas les cœurs et n'y mette pas de saints et salutaires propos, tant elle est belle et pleine d'une céleste inspiration !

Même dans ces derniers temps, la vénérable abbesse, travailleuse infatigable quoique octogénaire, se livrait, avec une maîtrise peu commune, à l'art de la peinture ; et de son pinceau sortait le portrait de S. E. Mgr l'archevêque Mistrangelo, que l'on peut voir à l'archevêché de Florence.

Sœur Marie-Joséphine Corsi mourait le 1er décembre 1913 ; et maintenant elle repose dans le cimetière de Settignano, qui garde aussi la dépouille mortelle de Nicolas Tommaseo. Ce grand penseur et écrivain, s'il vivait encore, ne manquerait pas de chanter les louanges de cette religieuse ignorée d'un monde qui s'attache uniquement à glorifier ceux qui l'aiment et le suivent dans ses folies.

ARALDO.



Jérusalem

Le Comité des PÈLERINAGES CATHOLIQUES en Terre-Sainte organise, sous le patronage de saint Louis, son 31e pèlerinage à Jérusalem. Visite complète des Lieux Saints et de toute la Palestine.

Prix modique afin de favoriser ce grand acte de foi.

DEPART le 20 août 1914. — RETOUR le 23 septembre.

Demander le programme détaillé à M. le chanoine Potard, secrétaire du Pèlerinage de Jérusalem, 25 rue Humboldt, Paris, xive, ou à M. le chanoine Denoncourt, curé de Saint-Philippe, à Trois-Rivières.



Nécrologie

MONTRÉAL. — FRATERNITÉ SAINTE-ELISABETH. — Mde Henri Simard, née Christine Desmarteau, en religion Sr Claire de Rimini, décédée le 25 mars 1914, à l'âge de 45 ans, après 10 ans de profession.

Cette chère Sœur faisait partie du Discrettoire depuis sept ans ; elle représentait le Quartier Saint-Jacques avec un zèle inlassable ; son dévouement n'avait d'égal que sa discrète générosité. C'est une perte très douloureuse pour la Fraternité et pour tous ceux qui l'ont connue et aimée.

— Mde Georges Cloutier, née Philomène Billiard, décédée en février, après 23 ans de profession.

— Mde Alphonse Dorais, en religion Sr Ange-Marie, décédée le 11 mars 1914, à l'âge de 69 ans, après 18 ans de profession.

— SAINT-ANTOINE DE PADOUE. — Mde Charles Brodeur, en religion Sr Rose de Lima, âgée de 69 ans, après 7 ans de profession.

— Mde Amable Lapierre, en religion Sr Elisabeth âgée de 73 ans, après 12 ans de profession.

— Mde Samuel Chagnon.

— Mde Nérée Harvey

— Mde X. Dumont, en religion Sr Sainte-Claire, âgée de 78 ans, après 15 ans de profession — Mde J. B. Desjardins, en religion Sr Jean-Baptiste, âgée de 66 ans, après 7 ans de profession.

— Mde Joseph Lévesque, en religion Sr Sainte-Thérèse, âgée de 43 ans, après 6 ans de profession.

— Mlle Maria Lespérance, en religion Sr Cécile, âgée de 53 ans, après 13 ans de profession.

QUÉBEC. — SAINT-SACREMENT. — Mr. Samuel Noel, en religion Fr. Saint-Léon, décédé le 6 mars 1914, à l'âge de 61 ans, après 15 ans de profession.

— SAINT-SAUVEUR. — Mde Jean Fortier, née Adélaïde Bédard, en religion Sr Saint-Joseph, décédée le 30 janvier 1914, à l'âge de 81 ans, après 18 ans de profession.

— Mlle Célanire Langlois, en religion Sr Sainte-Marie, décédée le 15 janvier 1914, à l'âge de 75 ans, après 15 ans de profession.

— Mde Louis Dignard, née Zoé Montminy, en religion Sr Saint-Louis, décédée le 22 janvier 1914, à l'âge de 81 ans, après 15 ans de profession.

— Mde Alexis Verret, née Odélie Hamel, en religion Sr Saint-Joseph, décédée le 12 janvier 1914, à l'âge de 60 ans, après 14 ans de profession.

— Mr Wilfrid Dumontier, en religion Fr. Saint-Louis, décédé le 23 janvier 1914, à l'âge de 33 ans, après 4 ans de profession.

— Mde Nap. Cantin, née Léa Lorient, en religion Sr Saint-Jean-Baptiste, décédée le 4 mars 1914, à l'âge de 67 ans, après 18 ans de profession.

TROIS-RIVIÈRES. — SAINTE-ÉLISABETH. — Mde Willie Schiltz, née Catherine Biron, en religion Sr Catherine, décédée le 15 septembre 1913, à l'âge de 52 ans, après 16 ans de profession.

— Mde Jean Guilbert, née Esther Sauvageau, en religion Sr Jean, décédée le 26 décembre 1913, à l'âge de 69 ans, après 20 ans de profession.

— Mde Joseph Lacroix, née Hermine Gauthier, en religion Sr Hermine, décédée en janvier 1914, à l'âge de 76 ans, après 26 ans de profession.

— Mlle Basilisse Guilbert, fille de Augustin, en religion Sr Augustin, décédée le 6 mars 1914, à l'âge de 63 ans, après 35 ans de profession.

— Mde J. E. Hétu, née Hermine Archambault, en religion Sr Marie-Madeleine, décédée le 21 janvier 1914, à l'âge de 64 ans, après 23 ans de profession.

Mde Hétu a exercé la charge d'Ass. Supérieure douze années durant et a fait partie du discrétore pendant plus de 15 ans. Notre Sœur était l'imitatrice de notre Bienheureux Père dans son humilité et dans son amour des pauvres. Favorisée des dons de la fortune, elle ne se servit de ses richesses que pour aider les œuvres pieuses de la paroisse et secourir les infortunés de tous genres qu'elle visitait assidûment. Une longue et cruelle maladie acheva de la purifier en l'associant à la passion de Jésus qu'elle avait servi pendant sa vie et qu'elle imita dans sa mort.

— SAINTE-ANGÈLE DE LAVAL. — Révérend Messire Victor Sicard de Tarufel, décédé à Sainte-Angèle de Laval le 24 décembre 1913, à l'âge de 66 ans, après 42 ans de sacerdoce. Il fut pendant 8 ans directeur de la fraternité de Sainte-Angèle. Aimé de tous, il laisse le souvenir d'un dévouement sans borne, se faisant tout à tous. Malgré les infirmités de la maladie pendant ses dernières années.

— Mde Jean Dumont, née Marie Désilets, décédée le 12 février à l'âge de 84 ans, après 30 ans de profession.

— MONTMAGNY. — Mde Joseph Fournier, née Philomène Thibault, en religion Sr Sainte-Agnès, décédée le 8 février 1914, à l'âge de 71 ans, 8 mois, après 12 ans de profession.

— Mde Vve Edouard Lavergne, née Eliza Bosie, en religion Sr Saint-Edouard, décédée le 16 mars 1914, à l'âge de 56 ans, après 9 ans de profession.

— Mde Vve Louis Boilard, née Célanire Boulet, en religion Sr Sainte-Elizabeth, décédée le 18 mars 1914, à l'âge de 64 ans, après 11 ans de profession.

— SAINT-JEAN. — Mde Octave Geurin, décédée le 19 janvier 1914, vers l'âge de 50 ans.

— Mde Joseph Roy, décédée le 15 février 1914, vers l'âge de 60 ans.

— Mde Uldéric Daignault, décédée le 4 mars 1914, vers l'âge de 65 ans.

— Mlle Marie-Anne Chevalier, décédée le 19 mars, à l'âge de 17 ans, après 2 ans de profession.

— SAINT-HENRI DE LÉVIS. — Mde Michel Aubé, née Elize Tardif,

en religion Sr Sainte-Elisabeth, décédée le 18 janvier à l'âge de 70 ans, après 12 ans de profession.

— Mde Pierre Drapeau, née Euphémie Fradet, en religion Sr Sainte-Flavie, décédée le 20 mars, à l'âge de 73 ans, après 13 ans $\frac{1}{2}$ de profession.

— SAINT-JOSEPH DE LÉVIS. — Mde Edouard Samson, en religion Sr Sainte-Catherine, décédée le 13 octobre 1913, à l'âge de 83 ans, après 24 ans de profession.

— Mde Xavier Charest, en religion Sr Sainte-Claire, décédée le 8 mars, à l'âge de 48 ans, après 14 ans de profession.

— Mde F.-X. Lattulippe, née J. Brûlotte, en religion Sr Joseph, décédée le 25 mars, à l'âge de 72 ans, après 24 ans de profession.

— SAINTE-ROSE. — Mde Joseph Cloutier, trésorière de la Fraternité depuis son érection, active et dévouée, décédée le 25 février.

SAINTE-UBALDE — Mde On. Gingras, née Céline Grenier, en religion Sr Françoise, décédée le 25 mars, à l'âge de 45 ans, après 20 ans de profession.

— Mlle Clorilda Fortier, en religion Sr Hedwige, décédée le 26 mars, à l'âge de 23 ans, après 15 ans de profession.

— MÉGANTIC. — Mr Louis Lamontagne, en religion Fr. Stanislas, décédé le 14 février, à l'âge de 57 ans, après 8 ans de profession.

— SAINT-ÉPHREM D'UPTON. — Mde Alcidas Lapierre, née Malvina Dansereau, en religion Sr Claire, décédée le 5 mars, à l'âge de 76 ans, après 8 ans de profession.

— Mde Vve Lusignan, née Julienne Loïselle, en religion Sr Françoise décédée le 16 mars, à l'âge de 84 ans, après 14 ans de profession.

— Mde Joseph Phénix, née Brigitte Vincent, en religion Sr Marie, décédée le 16 mars, à l'âge de 57 ans, après 10 ans de profession.

— BATISCAN. — Mde Richard Labissonnière, née Emma Marchand, en religion Sr Julienne, décédée le 22 février, à l'âge de 38 ans, après 1 an de profession.

— SHERBROOKE. — Mde Jacques Evans, née Catherine Gendron, en religion Sr Catherine, décédée en février, à l'âge de 98 ans, après 17 ans de profession.

— SAINT-VALENTIN. — Mde David Fournier, en religion Sr David, décédée le 9 mars, à l'âge de 70 ans, après 11 ans de profession.

— SAINT-AUGUSTIN. — Mlle Elmire Charbonneau, en religion Sr Saint-Michel, décédée le 2 mars.

— CHARLESBOURG. — Mr Charles Pageau, en religion Fr. François d'Assise, décédé le 11 mars, à l'âge de 67 ans, après 5 ans de profession.

— SAINT-AUGUSTIN. — Mlle Marie-Anne Brouillette, décédée le 11 mars, à l'âge de 33 ans, après 5 ans de profession.

— SAINT-CHRYSOLOGE. — Mde Pascal Ménard, en religion Sr Elisabeth, décédée le 16 mars, à l'âge de 76 ans, après 3 ans de profession.

— Mr Gabriel Chèvrefils, en religion Fr. Joachim, décédé le 17 mars, à l'âge de 83 ans après 12 ans de profession.

— SAINT-UBALDE. — Mr Ferdinand Alain, en religion Fr. Jean de Capistran, décédé le 17 mars, à l'âge de 53 ans, après 17 ans de profession. (Il était du Chemin de Croix perpétuel).

— SAINT-HYACINTHE. — Mde Magloire Langelier, en religion Sr Elisabeth, décédée le 25 février, à l'âge de 75 ans, après 28 ans de profession.

— Mlle Léocadie Galipeau, en religion Sr Thérèse, décédée le 7 mars, à l'âge de 61 ans, après 10 ans de profession.

— Mde Joseph Beaulieu, née Adèle Desmarais, en religion Sr Vincent, décédée le 18 mars, à l'âge de 58 ans, après 1 an de profession.

— ABONNÉES. — Mlle Emilie Bourbonnière. Mde Vve Hon. D. Rolland. Mde Cyrille Tessier.

Faveurs diverses

REMERCIEMENTS :

AU SACRÉ-CŒUR ET A LA TRÈS SAINTE VIERGE. Conversion. MANCHESTER, N.-H.

A LA TRÈS SAINTE VIERGE ET A SAINT-ANTOINE : Guérison d'une maladie grave et autres faveurs. Tertiaire. MONTREAL.

A SAINT-JOSEPH. Grâce inespérée, par la dévotion à son mois. L. G. VILLEGUAY.

A SAINT ANTOINE. Objets retrouvés, position obtenue, conversion, Tertiaire, MONTREAL. — Amélioration de santé, Tertiaire, MONTREAL. — Guérison rapide d'une danse de Saint Guy, Mlle E. P. SAINTE ANNE. DE SOREL.

AU BON FRÈRE DIDACE. Guérison. Mlle C. B. GREENVILLE N.-H. — Plusieurs grâces, L. S. MONTREAL. — Guérison remarquable d'un cas dangereux. — Guérison d'un cheval. Zélatrice, QUEBEC.

A LA BONNE SAINTE ANNE. Faveur, C. B. GREENVILLE.

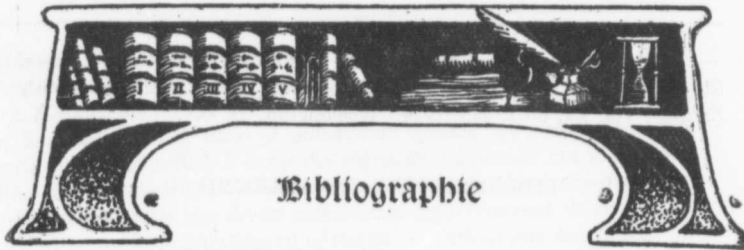
MDE G. C. de MONTREAL, a obtenu une faveur par promesse de s'abonner à la *Revue du Tiers-Ordre* et de faire publier sa reconnaissance.

INTENTIONS RECOMMANDÉES

N. S. Père le Pape Pie X. — La Sainte Eglise et le Clergé régulier et séculier persécuté en France. — Les Missions franciscaines, en particulier celles de la Terre-Sainte, de la Chine et du Japon. — La Prédication de la Tempérance.

Actions de grâces, 17. — Grâces d'état, 22. — Grâces spirituelles, 45. — Grâces temporelles, 19. — Premières communions, 20. — Vocations, 28. — Positions, 35. — Enfants, 40. — Jeunes gens, 37. — Jeunes filles, 63. — Mariages, 15. — Familles, 32. — Pécheurs, 38. — Ivrognes, 46. — Malades, 27. — Défunts, 163.

Un *pater* et un *ave*, s'il vous platt.



BIBLIOGRAPHIE FRANCISCAINE

— LE MOTIF DE L'INCARNATION, par le *R. P. Chrysostome*, O. F. M., une brochure in-4° de 80 pages. Paris, LIBRAIRIE SAINT-FRANÇOIS, 4 rue Cassette.

Tiré à part d'un article paru dans les " Etudes Franciscaines ", à propos d'un article où le *R. P. E. Hugon*, O. P., établissait les positions de l'Ecole Thomiste. Le *R. P. Chrysostome*, dont la compétence sur le sujet est notoire, a cru devoir rectifier certaines allégations du *R. P. E. Hugon*, concernant la thèse adverse. Il l'a fait avec une ampleur de vue qui donne à son article l'aspect d'un traité complet. Quelques exemplaires en vente aux bureaux de la *Revue*. Prix : 25 cts.

— NOTICE sur la vie spirituelle de S. A. R. Mgr le duc d'ALENÇON, T.-O., par son directeur de conscience, le *R. P. Stanislas*, F. M. Capucin. Paris, Librairie Saint-François, 4 rue Cassette. Un volume format in-12, de 150 pages. Prix : 1 fr. 50

Ce petit ouvrage est dédié aux Tertiaires Parisiens. Son titre dit assez son contenu et son intérêt. Puisse l'exemple de ce grand seigneur encourager au service du Bon Dieu les petits et les humbles auxquels ses faveurs sont promises.

— PRATIQUE DE LA COMMUNION SPIRITUELLE, par le *R. P. François*, de Vouillé, cap. Même librairie, un petit volume in-16 de 200 pages encadrées. Prix : 1 fr. Développer parmi les âmes pieuses la pratique salutaire et réparatrice de la communion spirituelle et de la communion perpétuelle, telle est l'idée directrice de ce petit ouvrage, plein de piété et de doctrine!

POUR AIDER NOS MISSIONNAIRES

L'ALMANACH DE SAINT FRANÇOIS, intéressant, bien illustré, se vend au profit exclusif des missions franciscaines de Chine et du Japon. Prix : 25 centins.

— THE SEVENTH CENTENARY OF ROGER BACON, 1214-1914, by *Fr. Pascal Robinson*, O. F. M., AN ESSAY reprinted from *The Catholic University Bulletin*, Vol. xx, no 1, Jan. 1914. Washington, D. C.

BIBLIOGRAPHIE CANADIENNE

— LU JEUNE EUCHARISTIQUE, par Mgr *J.-M. Emard*, Evêque de Valleyfield ; une plaquette format in-8° de 20 pages. Valleyfield, à la Chancellerie de l'Evêché.

Dans une thèse courte et substantielle, très sérieusement documentée, le savant Prélat étudie et établit la doctrine de l'Eglise latine sur le jeûne eucharistique. C'est couper les devants à une théorie récente, qui s'autorise de quelques noms, mais qui n'apporte que des arguments de sentimentalité, là où la Foi traditionnelle a seule la parole. V. M.

— AU VENDREDI-SAINT. Méditation, du même auteur, se vend au profit d'une bonne œuvre. Prix : l'unité 0.10 ; la douzaine : 1.00

— UNE PAGE NOUVELLE DE L'HISTOIRE DE LA TRAPPE D'OKA. Election et bénédiction solennelle du T. R. P. Dom *Pacome Gaboury*, deuxième abbé de Notre-Dame du Lac des Deux-Montagnes, 24 octobre-13 novembre 1913. Une belle plaquette format in-4°, bien illustrée. Se vend à l'Abbaye, et à la Librairie Beauchemin.

Les familles chrétiennes aimeront à garder ce beau et pieux souvenir d'un événement rare en lui-même et qui intéresse l'histoire religieuse de notre catholique pays.

— QUESTIONS ET ŒUVRES SOCIALES DE CHEZ NOUS, par *Arthur Saint-Pierre*, Montréal. Ecole sociale Populaire, un beau volume, grand in-16 de 264 pages. Prix : 75 sous. Conditions par quantités.

Le titre est aussi engageant que l'apparence du livre : les choses de chez nous sont pour nous les plus intéressantes. Et cette manière de s'annoncer fait présumer qu'un bel humour vit dans ces pages pour en atténuer les nécessaires austérités. Des chiffres, du bien à bien faire, du mal à conjurer, travail d'apôtre, mais d'apôtre précis, averti, renseigné, tout autant que zélé et ardent pour la bonne doctrine sociale catholique. Un grand succès est souhaité, — si j'osais promettre ! — au livre du dévoué secrétaire de l'E. S. P. V.-M.

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

LIBRAIRIE POUSSIELGUE-GIGORD, 15 rue Cassette, Paris.

— MELANGES. Tome III des œuvres de Mgr D'HULST, *Philosophie et*

religion, Questions contemporaines, Autobiographie. In-8° de 418 pages. Prix : 4 frs.

A la collection déjà si riche des Œuvres de Mgr d'Hulst, vient s'ajouter ce nouveau volume, utile et substantiel comme ses précédents, mais particulièrement actuel, à cause des sujets fondamentaux qui y sont étudiés : Le droit chrétien et le droit moderne - L'apologétique contemporaine, — Des Avis donnés aux divers catéchismes dont l'éminent théologien fut chargé durant sa préparation au ministère. — Surtout une Autobiographie objective, vivante, captivante, attirera plus que la curiosité, mais l'intérêt du lecteur avide de connaître l'âme de ce premier prêtre de France.

V.-M.

LIBRAIRIE BLOUD et GAY, 7, Place Saint-Sulpice, Paris.

— HISTOIRE D'UNE CONVERSION. Correspondance de l'abbé G. Frémont avec une protestante. 1883-1884. Un volume in-16. Prix : 3 fr. 50.

Ce livre d'une lecture captivante comme celle d'un roman, contient les lettres qu'échangèrent l'abbé Frémont, alors dans tout l'éclat de sa naissance renommée de conférencier, avec une grande dame protestante, que ses conseils et sa délicate charité amenèrent à l'Eglise. Dans notre société mixte du Canada, il peut avoir une portée apologétique considérable, faire tomber des préjugés, éclairer des âmes de bonne volonté. C'est en dire à la fois le charme et l'utilité.

V.-M.

— HISTOIRE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE EN FRANCE, par Paul Deslandres, archiviste-paléographe. Un volume in-8°, cartonné, de 360 pages, illustré de 200 gravures. Prix : 3 frs.50.

Cette histoire de l'Eglise catholique en France est aussi la plus objective histoire catholique de la France. Un livre rare par conséquent. Trop souvent les histoires de France qui nous sont offertes ont dû se plier aux exigences d'une situation dont la vérité historique est le moindre souci. Les élèves des écoles canadiennes apprendraient dans ce livre à connaître la vraie France, celle qu'ils aiment d'instinct, et dont ils ne savent guère que l'existence. Et beaucoup de grandes personnes auraient le même étonnement et le même plaisir à cette mise au point.

— LA PAROISSE, par le Chanoine Jean Vaudon. Tome IV : LA SAINTE TABLE. Un volume in-8°. —prix : 4 frs.

MM. les prêtres qui nous font l'honneur de lire la *Revue du Tiers-Ordre* connaissent, pour en avoir lu à plusieurs reprises les annonces dans notre Bibliographie, l'œuvre entreprise par l'expert Chanoine Vaudon, de présenter au clergé une anthologie de la chaire contemporaine, le tome 4e est digne des précédents. S'il n'épuise pas la matière eucharistique, c'est que le sujet doit revenir sous d'autres aspects au cours de cette importante publication. Le précieux avantage de ce nouveau volume, c'est d'offrir une table analytique complète de toute la matière déjà publiée. A la parcourir, on partage le sentiment de l'*Ami du Clergé* : Il y a là des trésors.

ARCHIVUM FRANCISCANUM HISTORICUM. Revue d'histoire, paraissant tous les trois mois, sous la direction des Pères du Collège de Saint-Bonaventure à Quaracchi. Chaque livraison in-8, texte serré, compte de 150 à 200 pages. — Prix de l'abonnement hors de l'Italie : 14 francs. — S'adresser au Collège Saint-Bonaventure, Quaracchi, presso Firenze, Italie.

ETUDES FRANCISCAINES. — REVUE MENSUELLE, PUBLIÉE PAR LES RELIGIEUX DE L'ORDRE DES FRÈRES MINEURS CAPUCINS. Adresse : Maison Saint-Roch, Couvin. Prov. de Namur, Belgique. Prix de l'abonnement : 12 francs.

LA NOUVELLE-FRANCE. REVUE MENSUELLE. SCIENCES, LETTRES, ARTS, Québec, 2 rue Port-Dauphin. Prix de l'abonnement par an : \$ 1.00.

REVUE CANADIENNE. PUBLICATION MENSUELLE dirigée par un groupe de professeurs de l'Université Laval, Montréal. Administration, 471 rue Lagauchetière ouest, Montréal. Prix : Canada et Etats-Unis \$ 3.00. Union postale 18 francs.

LA NOUVELLE REVUE THEOLOGIQUE. BULLETIN MENSUELLE DE THÉOLOGIE ET DE DROIT CANONIQUE. —

56-64 pages. On s'abonne à Montréal chez tous les libraires catholiques ; 6 fr. 50 par an.

LE RECRUTEMENT SACERDOTAL. REVUE TRIMESTRIELLE. Organe des intérêts du recrutement et de la formation du Clergé. 3 fr. par an ; 1 fr. le numéro. Rédaction et administration : Lethielleux, 22 rue Cassette, Paris (VI).

REVUE DE L'ACTION POPULAIRE, paraissant 3 fois par mois. Abonnement annuel : Etranger 8 fr. 50 (\$ 1.70). Rédaction et administration : Reims, 5 rue des Trois-Raisins — à Paris, chez Gabalda (Le coffre,) 90 rue Bonaparte.

AVIS : Nous ne répondons pas de la publication pour le mois suivant des manuscrits qui arrivent après le 4 du mois.

NOTA : Les Frères Mineurs du Canada ne reçoivent pas d'honoraires de messes et n'autorisent personne à en recevoir pour eux; toutes leurs messes sont dites aux intentions de leurs bienfaiteurs. Toutes les insertions à faire dans la Revue comme nouvelles des Fraternités, relations de faveurs de Saint Antoine, du Frère Didace, nécrologie, etc., sont faites gratuitement.